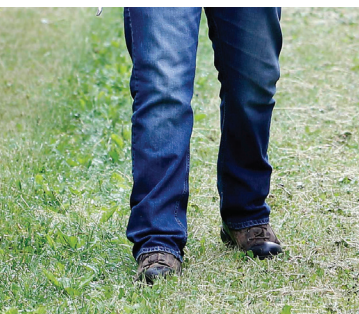




Options et opportunités

RESSOURCE POUR LES ÉCOLES



Options et opportunités

RESSOURCE POUR LES ÉCOLES

Références à des sites Web

Les références à des sites Web figurant dans le présent document ne sont fournies que pour faciliter le travail et ne signifient pas que le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance a approuvé le contenu, les politiques ou les produits des sites Web en question. Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance ne contrôle ni les sites Web auxquels il est fait référence ni les sites mentionnés à leur tour sur ces sites Web. Il n'est responsable ni de l'exactitude des informations figurant sur ces sites, ni de leur caractère légal, ni de leur contenu. Le contenu des sites Web auxquels il est fait référence peut changer à tout moment sans préavis.

Les conseils scolaires et les éducateurs ont pour obligation, en vertu de la politique des programmes des écoles publiques du ministère en matière d'accès à Internet et d'utilisation du réseau, de faire un examen et une évaluation préalables des sites Web avant d'en recommander l'utilisation auprès des élèves. Si vous trouvez une référence qui n'est pas à jour ou qui concerne un site dont le contenu n'est pas approprié, veuillez nous en faire part à l'adresse links@ednet.ns.ca.

Options et opportunités – Ressource pour les écoles

© Droit d'auteur de la Couronne, Province de la Nouvelle-Écosse, 2014

Document préparé par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

Le contenu de la présente publication pourra être reproduit en partie, pourvu que ce soit à des fins non commerciales et que le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance de la Nouvelle-Écosse soit pleinement crédité. Lorsque le document contient une section avec mention du titulaire du droit d'auteur, il est nécessaire d'obtenir l'autorisation de reproduire la section directement auprès du titulaire du droit d'auteur. Il est interdit d'extraire ou de réutiliser la photographie de la couverture du présent document.

Données relatives au catalogage de la publication

Vedette principale au titre :

Options et opportunités – Ressource pour les écoles / Nouvelle-Écosse. Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance

ISBN : 978-1-55457-627-2

1. Orientation professionnelle – Études et enseignement – Nouvelle-Écosse. 2. Plan de carrière – Études et enseignement – Nouvelle-Écosse. 3. Préparation à une carrière – Études et enseignement – Nouvelle-Écosse.
I. Nouvelle-Écosse. Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance. 2. O₂.

Table des matières

Vue d'ensemble	1
Définition.....	1
Contexte.....	1
Composantes du programme	2
Ressources.....	6
L'école	7
Processus d'admission	7
Le modèle « académie professionnelle ».....	10
Choix des cours	11
Cours propres au programme O ₂	15
Emploi du temps	18
Liaison avec les familles.....	22
La salle de classe du programme O₂.....	25
L'élève.....	25
Le milieu d'apprentissage.....	26
L'équipe O ₂ – Conseils et défense des élèves	26
Un contrat social.....	28
Création du contexte de l'apprentissage	29
Enseigner pour motiver les élèves.....	30
Apprentissage fondé sur des projets.....	35
Apprentissage coopératif.....	36
Stratégies pour la littératie et les mathématiques de base	38
Cours intégrés.....	39
Soutien aux élèves ayant des incapacités	39
Orientation	43
Orientation et planification de la carrière	43
Options au postsecondaire	48
Apprentissage en milieu communautaire	53
Options d'apprentissage en milieu communautaire.....	53
Liens avec les employeurs et la communauté.....	56
Annexe A – Politique pour le programme « Options et opportunités ».....	61
Annexe B – Formulaire de candidature pour l'élève	67
Annexe C – Options et opportunités (O₂) – Entente sur l'apprentissage	72
Annexe D – Application de l'entente sur l'apprentissage du programme O₂	73

Annexe E – Déclaration d'intention	75
Annexe F – Ressources sur l'éducation coopérative du ministère de l'Éducation	77
Annexe G – Qualités d'un bon enseignant pour le programme « Options et opportunités » (O ₂)	79
Annexe H – Qualités d'une bonne école pour le programme « Options et opportunités »	81
Annexe I – Processus d'admission des élèves.....	82
Annexe J – Informations pour les parents sur le programme « Options et opportunités »	83
Annexe K – Repérer les élèves susceptibles de tirer le plus grand profit du programme O ₂	84
Annexe L – Processus de sélection pour le programme O ₂	85
Annexe M – Codes des cours d'éducation coopérative.....	89
Annexe N – Résumé des crédits obligatoires pour le diplôme de fin d'études secondaires pour les élèves finissant leurs études en 2011 ou ultérieurement.....	90
Annexe O – Accueil des familles des élèves du programme O ₂	91
Annexe P – Portrait rapide d'un élève démotivé	94
Annexe Q – Places pour les élèves du programme O ₂ au Nova Scotia Community College – Principaux jalons	95
Bibliographie.....	97

Vue d'ensemble

Définition

Le programme « Options et opportunités » (O₂) est un programme conçu en vue d'aider les élèves à se trouver une carrière ou une profession dans des contextes d'apprentissage qui correspondent à leurs propres besoins et qui établissent des liens avec l'entreprise et d'autres destinations au postsecondaire.

Contexte

L'*Enquête auprès des jeunes en transition 2008–2009* publiée en 2002 par Statistique Canada inclut les observations suivantes :

- Parmi les élèves qui, lorsqu'ils atteignent l'âge de 17 ans, sont des jeunes qui ont abandonné leurs études,
 - 39 p. 100 sont des jeunes qui ne se sentaient pas mis à contribution sur le plan scolaire à l'école
 - 49 p. 100 sont des jeunes qui avaient une perception négative de l'environnement scolaire.
- Les principales raisons que les jeunes donnent pour justifier leur abandon des études sont des raisons liées à l'école : « ennui et manque d'intérêt pour l'école », « problèmes avec les enseignants », « renvoi de l'école », « difficulté d'obtenir les quelques crédits qui manquent ».
- Plus de 70 p. 100 des familles veulent que leur enfant poursuive ses études au postsecondaire.
- Le risque de décrochage (abandon des études) et de chômage ou de sous-emploi est sensiblement plus élevé pour les jeunes afro-néoécossais, les jeunes autochtones et les jeunes handicapés.

D'après le rapport *Miser sur nos compétences : résultats canadiens de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes* (BARR-TELFORD, NAULT et PIGNAL, 2005) :

- 38 p. 100 des jeunes Canadiens (âgés de 16 à 25 ans) n'ont pas les compétences en lecture de textes suivis nécessaires (niveau 3) pour connaître la réussite dans une économie et une société axées sur le savoir.
- En Nouvelle-Écosse, le pourcentage de jeunes en dessous du niveau 3 est de 39 p. 100.

Une étude de 2005 intitulée *The Employment of Youth: An Examination of the Attitudes of Youth and Employers in Nova Scotia* comprend les observations suivantes :

“Les jeunes indiquent que leur *décision* de poursuivre leurs études au-delà de l'école secondaire se prend principalement sous l'influence de leurs parents/tuteurs. Il est intéressant de noter que les jeunes n'ont pas le sentiment que les conseillers d'orientation du secondaire jouent un rôle très important dans leurs décisions en matière d'orientation, si on les compare aux autres groupes examinés. Les jeunes pensent que c'est aux enseignants et au système éducatif que revient la responsabilité de leur *expliquer* les possibilités de carrière qui s'offrent à eux à l'avenir. Les jeunes affirment également que les enseignants et le système éducatif devraient avant tout être responsables de leur *préparation* aux carrières professionnelles. Enfin, il est encourageant de noter que les jeunes assument une grande part de responsabilité dans la préparation de leur avenir. Les jeunes indiquent que, pour qu'ils puissent bien se préparer, il est souhaitable qu'on leur offre plus d'informations dans les écoles sous la forme de ressources médiatiques, d'ateliers et de journées d'orientation.”

Composantes du programme

Le programme O₂ comprend les huit composantes suivantes :

- partenariats d'apprentissage communautaire
- orientation et planification intégrées
- compétences pour le monde du travail
- souplesse dans la conception et la prestation des programmes de la 9^e à la 12^e année dans des « académies »
- équipes d'enseignement
- options de cours élargies
- pour prendre un bon départ dans les métiers
- liens avec les familles

Partenariats d'apprentissage communautaire

Il faut que les élèves aient des occasions d'établir le lien entre leur apprentissage et le monde du travail. De nombreuses études prouvent l'efficacité de l'apprentissage dans un milieu authentique. Cette composante essentielle du programme O₂ élargit les possibilités d'apprentissage dans l'entreprise et dans la communauté et offre aux élèves des crédits pour l'éducation coopérative, l'apprentissage par le service, le bénévolat et les programmes communautaires axés sur le leadership.

Les activités d'apprentissage dans la communauté peuvent inclure des postes de travail rémunérés ou non rémunérés, des activités de mentorat, des stages, du bénévolat et des activités d'apprentissage par le service.

Orientation et planification intégrées

Pour être efficace, il faut que l'orientation comprenne des activités d'orientation intégrées dans tout un éventail de cours et élargisse l'accès aux cours axés sur l'orientation.

Les activités d'apprentissage concernées sont les suivantes :

- le portfolio VieTravail des élèves de la Nouvelle-Écosse (intégré dans tous les cours)
- les cours « Orientation 10^e année », « Orientation 11^e année », « Éducation en milieu communautaire 10^e année » et « Santé et sécurité au travail 11^e année »
- les applications et les projets en milieu de travail, en particulier en français, en mathématiques et en sciences
- le volet dans l'école de l'éducation coopérative

Compétences pour le monde du travail

Il faut que, dans tous les cours, les activités d'apprentissage prêtent attention au développement des compétences relatives à l'employabilité et à la préparation au monde du travail.

Les activités d'apprentissage s'appuient sur

- le portfolio VieTravail des élèves de la Nouvelle-Écosse (intégré dans tous les cours)
- les ressources et les stratégies propres à chaque cours qui favorisent le développement des compétences relatives à l'employabilité
- l'accent mis sur la préparation au monde du travail dans les activités d'apprentissage en milieu communautaire

Souplesse dans la conception et la prestation des programmes de la 9^e à la 12^e année dans des « académies »

Il faut que le programme O₂ dans l'école se caractérise par l'offre de cours intégrés, l'utilisation d'un modèle de type « école dans l'école », le regroupement de cours et la flexibilité de l'emploi du temps. Les caractéristiques d'une « académie des carrières » ou d'un autre type de structure du type « école dans l'école » sont les suivantes :

- accent mis sur l'industrie (les métiers spécialisés)
- enseignement intégrant le programme d'études, les aptitudes à la vie quotidienne et les compétences relatives à l'employabilité
- modèle d'enseignement flexible et centré sur l'élève
- résultats liés aux normes en vigueur dans l'industrie
- préparation des élèves à des destinations bien précises au postsecondaire

Équipes d'enseignement

Il est important, dans les projets O₂, d'avoir une dotation en personnel ciblée, avec des activités de perfectionnement professionnel pour répondre aux besoins individuels des membres du personnel.

Pour bien pouvoir travailler dans le cadre du programme O₂, il faut que les enseignants possèdent les attributs suivants :

- travail axé sur la communauté / l'industrie
- compréhension du rôle qu'a l'enseignant de fournir des conseils et de défendre les élèves du programme O₂ et engagement à assumer ce rôle
- engagement à travailler en équipe pour planifier et offrir les activités
- engagement à développer le portfolio VieTravail
- expérience dans des pratiques d'enseignement centrées sur l'apprenant et basées sur des projets

Vous trouverez une liste plus complète à l'annexe C (« Qualités d'un bon enseignant pour le programme O₂ »).

Options de cours élargies

Il faut que les élèves planifient leur choix de cours de façon à ce qu'il inclue des cours liés à l'orientation professionnelle.

Voici les choix de cours disponibles à l'heure actuelle :

- Aliment et nutrition 12^e année
- Charpenterie/Menuiserie 11^e année
- Comptabilité informatisée 11^e année
- Communication des affaires 11^e année
- Cours coopératif 11^e année
- Cours de métiers spécialisés
- Design 11^e année
- Études sur l'enfance 11^e année
- Éducation coopérative
- Éducation en milieu communautaire 10^e année
- Entrepreneuriat 12^e année
- Familles canadiennes 12^e année
- Film et vidéo 12^e année
- Journalisme 12^e année Coop
- Informatique 12^e année
- Le logement 12^e année
- Orientation professionnelle 10^e année
- Orientation professionnelle 11^e année
- Pêcheries 12^e année Coop
- Santé et sécurité au travail (SST) 11^e année
- Technologie de la construction 11^e année
- Tourisme 11^e année
- Tourisme 12^e année
- Vêtements et textiles 12^e année

Pour prendre un bon départ dans les métiers

Cette composante permet aux élèves de bien comprendre l'importance de ce qu'ils apprennent pour leur orientation et leur fournit des buts tangibles auxquels ils peuvent aspirer.

Elle comprend les stratégies suivantes :

- solide partenariat avec le collège communautaire, l'industrie et la communauté
- déplacements pour visiter les salons professionnels, les expositions sur les compétences, participation aux missions exploratoires sur les métiers
- excursions et projets sur le terrain en entreprise et dans la communauté
- possibilités d'acquérir un certificat dans tout un éventail de domaines de connaissances en rapport avec le milieu de travail
- possibilité de participer au programme « WorkIt », option « Formation des jeunes apprentis »
- option d'avoir une place garantie au Nova Scotia Community College (NSCC) pour les diplômés du programme O₂

Liens avec les familles

Il faut que les écoles élargissent les possibilités pour les familles de participer aux activités de planification de la carrière et de la vie, aux sessions d'information sur les carrières et aux activités favorisant la vie scolaire, d'apporter leur soutien aux élèves dans leur apprentissage et de vérifier les progrès accomplis par les élèves.

Cette composante comprend les stratégies suivantes :

- stratégies de communication innovantes du conseil scolaire et de l'école, avec, par exemple, des bulletins d'information, des enregistrements vidéos, des pages Web et des affichages dans la communauté
- événements dans l'école pour favoriser et développer la participation des familles
- élargissement des possibilités pour les familles de participer aux activités de planification de la carrière et de la vie (ateliers, outils de planification, ressources sur le Web)
- ateliers « Les parents et l'orientation »

Ressources

Les élèves du programme O₂ auront accès à toutes les ressources auxquelles a accès l'ensemble des élèves. On fournit de surcroît un financement permettant d'acheter des ressources supplémentaires pour l'adoption d'une approche fondée sur les projets et centrée sur les élèves. Vous trouverez une liste de ressources à l'annexe F.

L'école

Lorsque l'école entreprend d'offrir le programme « Options et opportunités », elle prend un engagement vis-à-vis d'un groupe d'élèves qui sont souvent négligés, qui ne connaissent pas une aussi bonne réussite qu'ils le pourraient, qui sont découragés et qui, dans certains cas, ne croient plus en leurs propres capacités. L'école prend l'engagement suivant :

Nous ferons en sorte que l'école soit une expérience différente pour vous.

Nous vous aiderons à trouver moyen de connaître la réussite.

Nous ne vous abandonnerons pas.

Vous trouverez à l'annexe I (« Processus d'admission des élèves ») la liste des attributs qui permettent aux écoles offrant le programme « Options et opportunités » d'obtenir de bons résultats.

Processus d'admission

Il est essentiel, dans le processus initial de planification, d'avoir un processus d'admission qui fait intervenir les élèves eux-mêmes, leurs parents/tuteurs, les enseignants et les conseillers d'orientation du premier cycle du secondaire et du deuxième cycle du secondaire. Les élèves se présentent soit parce qu'on les a renvoyés auprès du programme soit parce qu'ils ont décidé eux-mêmes de s'y inscrire. Vous trouverez à l'annexe I le calendrier suggéré pour les inscriptions. Le processus d'admission comprend les étapes suivantes.

Promotion du programme

On fournit à chaque candidat une trousse d'informations sur le programme « Options et opportunités » en 9^e année. Le personnel de l'école rencontre les spécialistes professionnels travaillant dans les écoles d'origine de ces élèves pour leur fournir des informations sur le programme et leur demander de l'aider à repérer les candidats

potentiels. Lors des rencontres d'orientation pour les parents à l'approche de la 10^e année, le personnel de l'école offre une brève session d'information expliquant la dynamique du programme. Il faut mettre tout particulièrement l'accent sur le type d'élève auquel correspond le programme O₂. Il faut insister sur le fait que les élèves qui suivent le programme O₂ recevront bel et bien un diplôme de fin d'études secondaires, qu'ils seront soumis aux mêmes exigences que les autres élèves de l'école secondaire pour ce qui est du programme scolaire et que la fonction du programme est de faire en sorte que les élèves s'investissent dans leurs études et de les aider à se trouver une destination appropriée au postsecondaire et à s'y préparer. L'annexe J contient un formulaire pour organiser les informations à destination des parents.

Repérage des candidats potentiels

Au début du processus de sélection des cours de 10^e année, les conseillers d'orientation, les enseignants et les administrateurs repèrent les candidats potentiels au programme O₂ et rencontrent chacun d'entre eux avec ses parents/tuteurs pour leur expliquer les buts et la structure du programme. Le personnel de l'école se rend dans les écoles d'origine des élèves pour y décrire la structure et les attentes du programme aux familles et aux candidats potentiels. L'annexe K (« Repérer les élèves susceptibles de tirer le plus grand profit du programme O₂ ») pourra être utile au personnel des écoles d'origine des élèves.

Il est possible d'inscrire un élève suivant un plan de programme individualisé (PPI) à des cours ou des sections prévus pour les élèves O₂. Le pourcentage d'élèves qui suivent un PPI dans les sections ou les cours O₂ devrait normalement être comparable à celui des élèves qui suivent un PPI dans les écoles secondaires de la Nouvelle-Écosse. Lorsque le pourcentage est plus élevé, il convient que le conseil scolaire réexamine le processus d'aiguillage et le rôle de l'équipe de planification de programme pour ce qui est de déterminer si le programme O₂ est un programme approprié pour les élèves suivant un PPI.

Candidature

Il faut que le candidat indique une profession qui l'intéresse dans sa candidature. Celle-ci contient également la liste des cours choisis par l'élève pour la 10^e année. Il faut également que les parents/tuteurs signent la candidature, parce que la famille fait partie intégrante du projet O₂. Vous trouverez à l'annexe B un exemple de formulaire de candidature. Il faut que le personnel de l'école traite les demandes en mettant l'accent sur l'assiduité et les notes, mais aussi en tenant compte de la probabilité qu'il y a que l'élève tire profit du programme. Le personnel remplit des formulaires de recommandation confidentiels, avec un profil de la personnalité du candidat et de ses forces et besoins éventuels. Ces formulaires confidentiels ne peuvent pas être intégrés dans les dossiers permanents des élèves.

Entrevue

L'enseignant responsable de la coordination du programme O₂ et les membres du personnel affectés au programme O₂ participent à une entrevue avec les élèves qui ont soumis leur candidature et leur famille. Il convient de passer en revue les critères du programme et de discuter de toute question soulevée lors du processus de candidature. Vous trouverez un dossier d'observation pour l'entrevue à l'annexe L. Il est important que les gens comprennent bien le programme et ses buts. Il faut donner aux élèves un exemplaire de l'entente sur l'apprentissage (vous trouverez un exemple d'entente à l'annexe C) qu'ils devront signer s'ils sont choisis.

Sélection

Les candidats retenus reçoivent une lettre d'acceptation et de félicitations contenant des informations sur les étapes suivantes du programme O₂.

Les élèves et leurs parents/tuteurs rencontrent le personnel de l'école pour signer l'entente sur l'apprentissage.

Accueil

Pour que le programme soit une réussite, il est essentiel que la transition se déroule bien pour les élèves du programme O₂. Il faut que les élèves soient à l'aise lors du processus de transition et aient le sentiment que le programme O₂ nécessite un engagement fort de leur part. Il est important, dans ce programme, de faire en sorte que les élèves s'investissent dans la planification de leurs études et de leur orientation professionnelle. La fonction de la planification des transitions, de l'accueil des élèves et du processus d'admission est de préparer les élèves à la réussite dans le milieu d'apprentissage du programme O₂ et de faire en sorte que les parents/tuteurs se familiarisent avec le programme et ses processus.

La première étape pour faire en sorte que les élèves s'investissent dans le programme O₂ est de leur faire bien comprendre qu'ils ont été choisis pour profiter d'une occasion pour eux de connaître la réussite à l'école. Il faut que les élèves sachent qu'il s'agit d'un programme qui leur permettra de connaître la réussite scolaire, de comprendre leurs forces et leurs dons et de se tracer un parcours pour les études postsecondaires ou l'intégration du marché du travail. Il faut que les élèves comprennent qu'ils signent une entente avec l'école; du moment qu'ils consacrent tous leurs efforts à leurs études, l'école fera tout son possible pour les aider à réussir.

Une fois que les candidats sont sélectionnés, on organise un rassemblement à l'école pour accueillir les élèves et leur famille. Ce rassemblement donne aux élèves l'occasion de rencontrer l'administration, les conseillers d'orientation et le personnel enseignant. Il convient de passer en revue tous les aspects du programme. Voici des sujets possibles de discussion :

- Qu'est-ce que le programme O₂ et qu'est-ce que je peux faire pour connaître la réussite en tant qu'élève au programme O₂?
- Qu'est-ce que l'apprentissage en milieu communautaire et quel est son lien avec la planification de mes études et de mon orientation professionnelle?
- Comment fonctionnent les crédits d'éducation coopérative pour les élèves du programme O₂?
- Quel rôle peut jouer la famille dans l'orientation de l'élève et pour l'aider dans son apprentissage?
- Quel rôle l'évaluation de la personnalité, des compétences et des centres d'intérêt joue-t-elle dans la planification des études de l'élève?

Il faut que tous les intervenants passent en revue les plans de carrière et les choix pour l'académie. Il faut que les élèves soient prêts à assumer la responsabilité de leur apprentissage; il faudrait que, à l'issue de cette étape, ils soient pleins d'enthousiasme et d'espoir. Pour les aider dans ce processus, on les invite à remplir l'entente sur l'apprentissage du programme « Options et opportunités » (voir annexe C).

Le modèle « académie professionnelle »

L'académie professionnelle est une « école dans l'école » au secondaire. Elle incorpore diverses caractéristiques innovantes :

- climat de liens étroits, comme dans une famille
- combinaison du programme scolaire et du programme professionnel
- combinaison de cours en académie et de cours ordinaires dans la salle de classe
- participation des employeurs à divers titres
- processus de sélection des élèves volontaires
- petit groupe d'enseignants qui travaillent en équipe pour planifier et gérer le programme
- diversité des activités motivantes, avec soutien des familles, structure bien développée pour l'offre de récompenses, conférenciers invités, excursions sur le terrain, programme de mentorat, stages dans la communauté et suivi régulier des progrès accomplis avec rétroaction offerte aux élèves

Les études montrent que les académies professionnelles ont un impact positif sur les résultats des élèves, que ce soit dans l'assiduité, les crédits obtenus, les notes ou les taux d'obtention du diplôme de fin d'études secondaires. Les académies fonctionnent généralement en 10^e, en 11^e et en 12^e année.

Les écoles doivent parfois mettre en place plusieurs académies, selon le niveau d'intérêt des élèves, le savoir-faire du personnel de l'école et les ressources disponibles dans la communauté.

La principale fonction d'une académie n'est pas de préparer les élèves à une profession spécifique, mais de regrouper les cours pour former un tout cohérent qui permettra aux élèves de se concentrer sur la planification et la préparation de leur orientation professionnelle. Il ne faut pas que les élèves aient le sentiment que leur participation à l'académie ne sera utile que s'ils choisissent de faire carrière dans la profession concernée.

Choix des cours

Les élèves du programme O₂ achèveront leurs études avec un diplôme de fin d'études secondaires et sont donc soumis aux mêmes exigences que les autres élèves du secondaire. Si on s'attend à ce que les élèves parviennent aux résultats d'apprentissage énoncés dans les documents relatifs au programme des écoles publiques, en revanche leurs activités d'apprentissage seront différentes.

Les élèves qui choisissent le programme O₂ pourront être confrontés à des difficultés en français ou en mathématiques, qui pourront exiger pour eux un soutien supplémentaire. Il faut aider les élèves à choisir les cours qui leur correspondent le mieux, afin de s'assurer qu'ils répondent à leurs besoins.

Éducation coopérative

Les cours d'éducation coopérative, comme le cours « Éducation en milieu communautaire 10^e année », sont une composante cruciale du programme « Options et opportunités ». Ce programme est conçu de façon à introduire l'apprentissage en milieu communautaire en 10^e année, à développer les possibilités d'apprentissage commentaire en 11^e année et à donner aux élèves la possibilité de choisir une option de préparation à une carrière professionnelle d'une durée d'un semestre en 12^e année.

Les élèves auront l'occasion d'obtenir de multiples crédits en éducation coopérative liés à leur académie professionnelle.

Vous trouverez à l'annexe M la liste des codes des cours d'éducation coopérative.

Exigences en vue de l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires

Pour obtenir le diplôme de fin d'études secondaires, tous les élèves doivent avoir 18 crédits, dont 13 sont des cours obligatoires. Les élèves ont l'occasion d'obtenir jusqu'à 24 crédits dans le cadre de l'emploi du temps de l'école. Ils peuvent obtenir des crédits supplémentaires pour le travail effectué en dehors de l'école (par exemple, en éducation coopérative). Vous trouverez à l'annexe N un résumé des crédits correspondant à des cours obligatoires pour les élèves du programme O₂.

Lors de leur choix de cours, les élèves doivent prêter une attention toute particulière aux préalables exigés dans les études postsecondaires, qui peuvent changer d'une année à l'autre. À mesure que les élèves progresseront dans leurs études secondaires, ils comprendront mieux leurs propres forces et limitations; les activités d'orientation devront encourager les élèves à réexaminer leur choix de cours à mesure que leur plan de carrière évolue.

On s'attend à ce que les élèves aient un emploi du temps complet en 10^e année, en 11^e année et en 12^e année.

Certificat du programme « Options et opportunités »

Pour pouvoir obtenir le certificat du programme « Options et opportunités » à la fin de leurs études secondaires, les élèves doivent répondre aux exigences suivantes :

- avoir obtenu au moins quatre crédits en éducation coopérative
- avoir élaboré un portfolio VieTravail illustrant leurs activités personnelles, sociales et scolaires; avoir des notes indiquant qu'ils ont effectué une réflexion et dressé un inventaire de leurs aptitudes et de leurs centres d'intérêt; et avoir fait une recherche sur les carrières et planification
- avoir achevé le cours « Orientation 10^e année »
- avoir achevé le cours « Orientation 11^e année »
- avoir achevé le cours « Santé et sécurité au travail 11^e année »

Les élèves qui espèrent profiter de la garantie d'une place au Nova Scotia Community College doivent suivre les cours qui leur donneront les qualifications nécessaires pour obtenir le certificat du programme « Options et opportunités ». Il faut également que les élèves soient conscients de l'importance qu'il y a à consulter le calendrier le plus récent du NSCC afin de mettre en évidence les qualifications supplémentaires exigées pour l'admission à certains programmes du collège (cours spécifiques, portfolio, entrevue, etc.).

Cours offerts en lien avec les carrières

Les cours offerts en lien avec les carrières, qui sont organisés ici par académie, offrent aux élèves des occasions

- d'explorer une carrière choisie
- d'acquérir des compétences propres à des professions spécifiques
- d'acquérir des compétences relatives à l'employabilité
- de se préparer à une destination spécifique au postsecondaire

Les cours indiqués ci-dessous sont des exemples et peuvent convenir également à plusieurs académies.

Cours offerts en lien avec les carrières

académie	options		
	10 ^e année	11 ^e année	12 ^e année
arts, culture et loisirs	Arts visuels 10 ^e année Éducation physique 10 ^e année Musique 10 ^e année Théâtre 10 ^e année	Arts visuels 11 ^e année Danse 11 ^e année Design 11 ^e année Éducation physique 11 ^e année Musique 11 ^e année Théâtre 11 ^e année	Éducation physique 12 ^e année Production de films et de vidéos 12 ^e année Théâtre 12 ^e année
affaires		Comptabilité 11 ^e année Industries culturelles 11 ^e année Lecture et rédaction de documents techniques 11 ^e année Technologie des affaires 11 ^e année	Comptabilité 12 ^e année Entrepreneuriat 12 ^e année Gestion 12 ^e année Technologie des affaires 12 ^e année
santé et services à la personne	Anglais 10 ^e année	Études sur l'enfance 11 ^e année Santé et sécurité au travail 11 ^e année	Sciences de l'alimentation 12 ^e année Services de santé et services à la personne 12 ^e année Technologie des textiles 12 ^e année
hôtellerie et tourisme	Anglais 10 ^e année Espagnol 10 ^e année	Tourisme 11 ^e année	Études sur l'alimentation / hôtellerie 12 ^e année Sciences de l'alimentation 12 ^e année Services d'alimentation 12 ^e année Tourisme 12 ^e année
technologies de l'information	Exploration des technologies 10 ^e année	Design 11 ^e année	Géomatique 12 ^e année Multimédias 12 ^e année Production de films et de vidéos 12 ^e année Programmation informatique 12 ^e année
métiers et technologie	Métiers spécialisés 10 ^e année Technologies du bâtiment 10 ^e année	Agriculture / agroalimentaire 11 ^e année Électrotechnologies 11 ^e année Énergie, électricité et transports 11 ^e année Métiers du bâtiment 11 ^e année Technologie de la production 11 ^e année	Production de films et de vidéos 12 ^e année Technologie de la production 12 ^e année Technologies de la communication 12 ^e année

Planification du choix des cours

10 ^e année	11 ^e année	12 ^e année
Crédits exigés par le PEP	Crédits exigés par le PEP	Crédits exigés par le PEP
1. Français – Section du cours de français de 10^e année spécialement pour les élèves O₂. 2. Mathématiques – On recommande le cours le plus adapté en vue de connaître la réussite. 3. Sciences 10 ^e année – On recommande une section spécialement pour les élèves O₂. 4. Beaux-arts – Théâtre 10^e année / Arts visuels 10^e année / Musique 10^e année 5. Éducation physique – Éducation physique 10^e année – Éducation physique 11^e année – Style de vie active 11^e année – Leadership en conditionnement physique 11^e année – Yoga 11^e année – Danse 11^e année – Leadership en éducation physique 12^e année	1. Français – On recommande le cours le plus adapté en vue de connaître la réussite. 2. Mathématiques – On recommande le cours le plus adapté en vue de connaître la réussite. 3. Deuxième cours exigé en sciences – On recommande le cours le plus adapté en vue de connaître la réussite. 4. Études canadiennes – Études acadiennes – Études afro-canadiennes 11^e année – Histoire canadienne 11^e année – Études gaéliques 11^e année – Études mi'kmaq 10^e année	1. Français – On recommande le cours le plus adapté en vue de connaître la réussite. 2. Études planétaires – Géographie planétaire 12^e année – Histoire planétaire 12^e année
Cours exigés pour O ₂	Cours exigés pour O ₂	Cours exigés pour O ₂
6. Orientation 10 ^e année 7. Apprentissage communautaire 10 ^e année OU BIEN Éducation coopérative 10 ^e année	5. Orientation 11 ^e année 6. Éducation coopérative 11 ^e année 7. Éducation coopérative 11 ^e année DEUX 8. Santé et sécurité au travail 11 ^e année	3. Éducation coopérative 12 ^e année 4. Éducation coopérative 12 ^e année DEUX
Cours facultatifs O ₂ *	Cours facultatifs O ₂ *	Cours facultatifs O ₂ *
Voir « Cours offerts en lien avec les carrières » (ci-dessus)	Voir « Cours offerts en lien avec les carrières » (ci-dessus)	Voir « Cours offerts en lien avec les carrières » (ci-dessus)

Cours facultatifs*	Cours facultatifs*	Cours facultatifs*
Tout autre cours	Aucune option	Les élèves doivent avoir au moins cinq crédits de 12 ^e année; Mathématiques pour l'entreprise 12 ^e année; ou bien on recommande le cours le plus adapté en vue de connaître la réussite.

* Pour obtenir le diplôme de fin d'études secondaires, il faut que les cours facultatifs comprennent deux autres cours en mathématiques, sciences ou technologie.

La disponibilité des cours facultatifs dépendra de l'académie ou des académies mise(s) en place par l'école dans le cadre du programme « Options et opportunités ».

Cours propres au programme O₂

Orientation 10^e année

Le cours « Orientation 10^e année » est un cours obligatoire pour tous les élèves du programme O₂. Ce cours peut également être à la disposition d'autres élèves, mais *il convient de créer une section du cours spécialement et exclusivement pour les élèves du programme O₂*. Si l'école choisit d'offrir le cours d'orientation de 10^e année à tous les élèves, il convient de créer des sections supplémentaires.

Le cours « Orientation 10^e année » est conçu en vue d'aider les jeunes à se comprendre et à se gérer, à gérer leur vie personnelle et leurs ressources (notamment leurs ressources financières) et à acquérir la capacité d'organiser et de donner forme à leur carrière professionnelle.

Les élèves du cours « Orientation 10^e année » développeront leurs aptitudes en communication, en réflexion et en gestion de leurs émotions. Ils exploreront des buts personnels réalistes, évalueront leurs propres capacités et prendront conscience de l'impact que ces actes auront sur leur processus d'apprentissage et de prise de décisions. Ils prendront conscience de leur place dans la communauté et de la valeur que l'offre de services à la communauté peut avoir pour leur épanouissement personnel.

Le cours « Orientation 10^e année » comprend les modules suivants :

Module 1 : Développement personnel (30 heures)

Module 2 : Sensibilisation aux carrières (25 heures)

Module 3 : Préparation au travail en entreprise (20 heures)

Module 4 : Gestion financière (25 heures)

Module 5 : Portfolio VieTravail (10 heures)

Orientation 11^e année

Le cours « Orientation 11^e année » est un cours obligatoire pour tous les élèves du programme O₂. Il s'agit d'un cours d'un demi-crédit qu'il faut prévoir dans l'emploi du temps parallèlement au cours « Santé et sécurité au travail 11^e année », qui vaut également un demi-crédit et qui est également obligatoire pour tous les élèves du programme O₂.

Alors que le cours « Orientation 10^e année » fournit aux élèves une préparation d'ordre général au monde du travail, le cours « Orientation 11^e année » se concentre encore davantage sur cet aspect des choses en développant la conscience que les élèves ont des enjeux personnels et financiers de la vie autonome, en les aidant à comprendre mieux encore la nature du monde du travail et en concentrant leur attention sur leur propre orientation, de façon à ce qu'ils soient pleins d'assurance lorsqu'il s'agit de se lancer dans des études postsecondaires ou dans le monde du travail à l'issue de leurs études secondaires. Le cours « Orientation 11^e année » vise à faire en sorte que les élèves comprennent plus clairement leurs forces en matière d'emploi et d'aptitudes à la vie quotidienne, ainsi que leurs besoins en matière d'apprentissage.

Les élèves du cours « Orientation 11^e année » continueront de développer leurs capacités en communication et en réflexion critique. Ils exploreront des buts réalistes pour eux sur le plan scolaire et professionnel, évalueront leurs propres capacités et prendront conscience de l'impact que ces actes auront sur leur processus d'apprentissage et de prise de décisions. Ils assumeront la responsabilité qu'ils ont de gérer et de cibler leurs explorations du monde du travail et des finances personnelles à mesure qu'ils s'habitueront aux réalités de la préparation à l'emploi.

Le cours « Orientation 11^e année » comprend les modules suivants :

Module 1 : Sensibilisation aux carrières (15 heures)

Module 2 : Cultures du travail (20 heures)

Module 3 : Gestion financière (10–15 heures)

Module 4 : Portfolio VieTravail (5–10 heures)

Codes des cours

Orientation 10 ^e année :	149140	crédit en vue de l'obtention du diplôme
Orientation 11 ^e année :	149141	crédit en vue de l'obtention du diplôme

Apprentissage en milieu communautaire 10^e année

Le cours « Éducation en milieu communautaire 10^e année » est un cours d'un crédit ou d'un demi-crédit conçu pour permettre aux élèves du programme O₂ de 10^e année d'explorer les possibilités offertes par les entreprises et les organismes dans leur communauté et pour mieux comprendre, grâce à cette exploration, leurs propres compétences relatives à l'employabilité, leurs possibilités d'épanouissement personnel et leur lien avec la communauté.

Ce cours peut être offert en remplacement du cours « Éducation coopérative 10^e année » pour les élèves du programme O₂ qui ne répondent pas aux exigences d'un stage d'éducation coopérative. Les élèves doivent être âgés de 16 ans pour pouvoir faire un stage d'éducation coopérative et certains élèves de 10^e année peuvent avoir besoin de développer davantage leurs compétences personnelles et leurs compétences relatives à l'employabilité pour pouvoir connaître la réussite en éducation coopérative.

Le programme d'études du cours « Éducation en milieu communautaire 10^e année » s'organise en fonction des possibilités d'apprentissage en milieu communautaire, qui permettent aux élèves de parvenir aux résultats d'apprentissage visés par le programme. On peut choisir les possibilités d'apprentissage en milieu communautaire parmi la liste suivante.

Apprentissage par le service – L'apprentissage par le service est une activité d'apprentissage structurée dans laquelle les élèves mettent en application et élargissent les connaissances et les aptitudes qu'ils ont acquises à l'école, tout en apportant une contribution dans leur communauté.

Bénévolat – Le bénévolat est une stratégie permettant de développer ses compétences relatives à l'employabilité et de favoriser son épanouissement personnel en nouant des liens forts et productifs avec des agences/groupes communautaires.

Excursions et stages virtuels – L'impact des innovations dans les technologies de l'information et l'utilisation d'Internet permet aux élèves de faire des visites virtuelles des entreprises et de participer à des stages virtuels en entreprise.

Excursions sur le terrain – Les excursions de classe ou de groupe sont une bonne manière de susciter l'intérêt des élèves pour diverses professions et de leur faire connaître ces professions en les exposant aux activités des organismes, des entreprises et des industries dans la communauté.

Mentorat et mentorat électronique – Les mentors que sont les employeurs, les travailleurs et autres membres de la communauté offrent du soutien, des encouragements et des réflexions judicieuses lorsqu'une situation propice à l'enseignement se présente. Ils fournissent des conseils et des suggestions fondés sur leur expérience personnelle.

Observation au poste de travail – L'observation au poste de travail est un apprentissage par l'expérience à court terme en milieu communautaire qui donne aux élèves l'occasion de se familiariser avec les entreprises et les professions qui s'y exercent.

Obtention de certificats – Les élèves peuvent s'inscrire à des cours offerts par des agences communautaires, comme les Ambulances Saint-Jean, afin d'obtenir des certificats qui les aideront à trouver un emploi.

Options au postsecondaire – Les destinations possibles au postsecondaire sont les universités, les formations d'apprenti, les collèges professionnels privés et les collèges communautaires.

Projets de recherche sur les carrières – La recherche sur les carrières permet aux élèves d'explorer de façon structurée le monde du travail en examinant les cultures d'entreprise et les pratiques en entreprise et en envisageant l'idée de différents parcours professionnels et des cursus d'études exigés.

Simulations de professions – Les simulations sont organisées en collaboration par un organisme communautaire et par les éducateurs et ont pour but d'offrir aux élèves l'occasion de participer à des activités liées aux carrières dans le contexte de l'école.

Codes des cours

Éducation en milieu communautaire 10 ^e année :	149143	1 crédit	ouvert
Éducation en milieu communautaire 10 ^e année A :	149242	½ crédit	ouvert

Emploi du temps

Activités de prolongement de l'apprentissage

Lorsque les cours concernant exclusivement des élèves du programme O₂ peuvent être organisés en séquence, on peut libérer un bloc de temps important pour que les enseignants puissent organiser des excursions sur le terrain ou d'autres activités de prolongement de l'apprentissage en minimisant les perturbations pour les autres cours des élèves.

Activités combinées

Il peut y avoir, dans l'emploi du temps, certaines occasions de placer deux cours prévus pour les élèves du programme O₂ l'un après l'autre. Si deux cours attribués au même enseignant se déroulent l'un après l'autre, cela offrira l'occasion de combiner et de prolonger les activités d'apprentissage, en créant des blocs de temps plus grands pour organiser un projet de prolongement de l'enseignement ou pour accorder plus de temps aux élèves qui ont des difficultés vis-à-vis d'un résultat d'apprentissage particulier.

Accès aux ressources technologiques

Il est important que les élèves du programme O₂ aient accès à des ressources relevant des technologies de l'information, en raison des considérations suivantes :

- Les stratégies faisant intervenir l'apprentissage différencié et l'apprentissage fondé sur les projets dépendent dans une large mesure du potentiel des technologies sur le plan de l'information et de la communication.
- Le programme met l'accent sur l'orientation et exige qu'on ait accès à des informations à jour sur les professions auprès de tout un éventail de sources.
- Les aptitudes en technologie sont une composante cruciale de la préparation des élèves au monde du travail.

Souplesse

Il convient d'organiser le temps en classe de façon à ce que chaque élève en profite au maximum dans son apprentissage. Il est important que tous les enseignants travaillent ensemble afin d'accorder le temps nécessaire aux activités qui exigent des élèves qu'ils soient ensemble pendant de longues périodes, comme les excursions sur le terrain, et aux activités qui peuvent exiger d'un élève qu'il participe à des activités d'apprentissage dans la communauté, comme l'éducation coopérative.

Recommandations pour l'organisation de l'emploi du temps

L'organisation de l'emploi du temps pour le programme « Options et opportunités » diffèrera d'une école à l'autre. Il est important de savoir faire preuve de créativité et de souplesse. Pour cela, il peut être utile de consulter les enseignants du programme O₂ et les autres écoles offrant le programme O₂, mais aussi d'utiliser l'approche d'une école intermédiaire pour l'organisation de l'emploi du temps.

Organisez le programme O₂ sous la forme d'une « école dans l'école ». Séparez autant que possible la cohorte des élèves du programme O₂ et les enseignants désignés de l'emploi du temps pour l'ensemble de l'école. Cela peut consister tout simplement à affecter des blocs de temps aux enseignants du programme O₂ et à les laisser organiser les cours de façon à répondre aux exigences du programme.

Offrez une section de chacun des cours de mathématiques l'un après l'autre. Il faut que les élèves aient ce choix pour s'assurer qu'ils soient préparés à l'inscription aux programmes du NSCC. L'enseignant du programme O₂ peut enseigner les mathématiques à une cohorte séparément ou bien on peut intégrer la cohorte d'élèves dans le cours de mathématiques prévu normalement à l'emploi du temps, mais avec l'accompagnement si possible de l'enseignant du programme O₂ pour leur offrir un soutien supplémentaire.

Il est utile d'avoir des périodes de préparation des cours en commun pour l'ensemble des enseignants du programme O₂. Le fait de mettre les cours de 10^e et de 11^e année du programme O₂ l'un après l'autre peut faciliter ce processus.

Il convient d'organiser les excursions sur le terrain et les stages d'éducation coopérative pendant le temps consacré par les enseignants au programme O₂. On peut, par exemple, avoir une école qui réunit la cohorte des élèves du programme O₂ et l'enseignant du programme O₂ dans deux blocs successifs dans un emploi du temps à quatre blocs.

Encouragez les élèves de 11^e et de 12^e année à organiser leurs stages de travail du cours d'éducation coopérative en dehors des heures prévues pour l'école, par exemple en soirée, pendant les fins de semaine, pendant les vacances ou pendant l'été.

On peut aussi avoir l'option d'organiser le cours « Éducation en milieu communautaire 10^e année » et le cours « Éducation coopérative 10^e année » sous la forme de deux cours d'un demi-crédit. Ceci laissera aux enseignants du programme O₂ une certaine souplesse quand il s'agit d'envoyer les élèves en stage d'éducation coopérative, pour prendre en compte les élèves qui n'atteindront l'âge de 16 ans qu'ultérieurement dans l'année scolaire.

Déploiement du personnel pour aider les élèves du programme O₂

Comme on l'a vu plus haut dans les observations sur l'enseignement en équipe (page 4), il est crucial de trouver les enseignants qui ont les qualités nécessaires pour travailler auprès des élèves qui ne se sentent plus concernés par leur scolarité.

Le financement global des conseils scolaires accorde suffisamment d'équivalents temps plein (ETP) pour que tous les élèves, y compris les élèves du programme « Options et opportunités », aient accès à huit cours en 10^e, en 11^e et en 12^e année, pour un total de 24 cours.

En 2011–2012, la taille moyenne d'une classe au deuxième cycle du secondaire était de 20,4 élèves. Si les enseignants enseignent à sept sections par an, cela veut dire qu'il faut 1,14 enseignant pour offrir les 24 cours. Par conséquent, le financement global des conseils scolaires fournit en moyenne aux écoles 1,0 enseignant pour dispenser l'enseignement aux 20 élèves (maximum) d'une cohorte du programme O₂.

De surcroît, les écoles du programme « Options et opportunités » reçoivent le soutien supplémentaire suivant en ETP pour compléter la dotation en personnel normale :

- 1 ETP pour la 10^e année
- 0,5 ETP pour la 11^e année et la 12^e année

Ce soutien supplémentaire peut être utilisé de diverses manières, selon les besoins de l'école; mais il convient d'accorder la priorité aux considérations suivantes :

- Pour que les élèves bénéficient d'un soutien optimal, il faut organiser des sections spécifiques en français en 10^e année.
- Il convient de prévoir l'affectation des élèves à la même section dans le cours de mathématiques qu'ils choisissent en 10^e et en 11^e année. Il peut y avoir d'autres élèves dans la section, mais les élèves du programme O₂ restent ensemble pour pouvoir disposer du soutien approprié. Il convient de ne pas mettre tous les élèves du programme O₂ dans le même cours de mathématiques; la sélection doit correspondre aux aptitudes scolaires des élèves et à leurs projets professionnels.
- Il faut organiser des sections spécifiques pour les cours créés spécifiquement pour ces élèves, à savoir « Éducation en milieu communautaire 10^e année », « Orientation 10^e année » et « Orientation 11^e année ».
- Il faut organiser une section spécifique pour le cours « Santé et sécurité au travail 11^e année ».
- On attribue à l'enseignant principal du programme O₂ une période de coordination du programme O₂ lors de chaque semestre.
- Il convient d'organiser des sections spécifiques pour l'éducation coopérative en 11^e et en 12^e année.
- Les cours liés aux carrières nécessaires pour mettre en place une académie peuvent être créés et peuvent être offerts à tous les élèves.

Il n'est pas conseillé d'organiser l'emploi du temps des élèves de telle sorte qu'ils soient toujours ensemble et séparés des autres élèves.

Les élèves qui suivent un plan de programme individualisé (PPI) peuvent être inscrits à des cours ou dans des sections de cours prévus pour les élèves du programme « Options et opportunités ». En règle générale, le pourcentage d'élèves suivant un plan de programme individualisé qu'on retrouve dans des sections ou des cours du programme O₂ devrait être comparable au pourcentage d'élèves suivant un PPI qu'on retrouve dans les écoles secondaires de la Nouvelle-Écosse. Lorsque le pourcentage est plus élevé, il convient que le conseil scolaire réexamine le processus de renvoi auprès de l'équipe de planification de programme et le rôle de cette équipe dans le choix du programme « Options et opportunités » en tant que programme adapté aux élèves suivant un PPI.

Liaison avec les familles

Les recherches montrent que les facteurs suivants jouent un rôle central quand il s'agit d'influencer la participation de la famille à ce qui se fait dans l'école :

- Les communications des écoles véhiculent une attitude accueillante.
- Les enseignants et la direction de l'école sont convaincus que les familles peuvent aider l'école à réaliser ses buts.
- Les parents/tuteurs et les enseignants ont le sentiment qu'ils sont vraiment capables de s'écouter les uns les autres.
- Les parents/tuteurs et les enseignants sont convaincus qu'ils sont capables de travailler ensemble en vue de résoudre leurs inquiétudes réciproques.
- Il est possible de moduler le programme d'études et l'enseignement en ayant recours à un authentique partenariat.

Pour diverses raisons, les familles des élèves du programme O₂ peuvent avoir perdu leur motivation vis-à-vis de l'école. Il faut que l'école fasse un effort soutenu et au-delà de l'ordinaire en vue de rétablir de bonnes relations avec la famille. Pour commencer, il est bon d'organiser un rassemblement du début de l'année scolaire. Veuillez vous référer à l'annexe O (« Accueil des familles des élèves du programme O₂ »).

Les parents (familles) et l'orientation

Les écoles qui souhaitent faire la promotion du programme « Les parents et l'orientation » auprès des parents peuvent communiquer avec le ministère du Travail et de l'Éducation postsecondaire au 902-424-7503 ou à pacc@gov.ns.ca.

Le programme est disponible à la fois en anglais et en français.

L'atelier « Les parents et l'orientation » est offert gratuitement aux familles des élèves du programme O₂ lors du premier semestre de l'année scolaire. Nous encourageons les écoles à se servir de cet atelier comme d'une occasion de nouer des liens positifs avec les parents et de lancer une série de rencontres et de célébrations tout au long de l'année. L'atelier est organisé par des animateurs du Nova Scotia Community College qui communiqueront directement avec les écoles pour choisir la date et l'heure.

Le programme « Les parents et l'orientation » aide les parents à jouer un rôle plus pertinent dans l'orientation professionnelle de leur enfant. Ce programme examine la dynamique des tendances actuelles sur le marché du travail et les implications que ces tendances ont pour les jeunes qui tracent leur voie de l'école secondaire aux études postsecondaires ou à l'entrée directe dans le monde du travail. Il présente aux familles une nouvelle façon d'aborder l'orientation, qui tient compte des changements de plus en plus importants qui caractérisent le marché du travail d'aujourd'hui. Il leur présente le concept d'encadrement, qui définit trois rôles appropriés que les parents peuvent assumer lorsqu'ils cherchent à guider et à soutenir leur enfant dans son parcours : clarification, accompagnement dans la recherche / liaison et soutien.

Résultats visés par le programme

Le programme « Les parents et l'orientation » n'est pas une formation destinée à faire des parents des conseillers d'orientation ou des experts du marché du travail. Il fournit en revanche aux parents les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour réaliser les objectifs suivants :

- comprendre les difficultés du marché du travail d'aujourd'hui et les compétences dont leur enfant aura besoin pour réussir
- comprendre le processus qui se produit lorsque leur enfant fait la transition de l'école au monde du travail ou de l'école aux études postsecondaires
- comprendre ce qui intervient dans le processus de construction d'une carrière dans notre monde d'aujourd'hui
- comprendre l'importance des valeurs, des centres d'intérêt et des compétences de l'individu dans la construction d'une carrière et les divers rôles personnels ou professionnels par lesquels ces valeurs, ces centres d'intérêt et ces compétences peuvent s'exprimer
- reconnaître et mettre en évidence les nombreuses compétences que leur enfant possède à l'heure actuelle et les façons pour lui d'acquérir de nouvelles compétences tout au long de sa vie
- comprendre les rôles qu'ils peuvent jouer en vue d'aider leur enfant à planifier son avenir personnel et professionnel
- se servir de réseaux professionnels et personnels pour mettre leur enfant en contact avec des personnes qui partagent les mêmes centres d'intérêt
- utiliser des ressources imprimées et électroniques pour s'informer des réalités et des exigences de divers rôles dans le monde du travail

Description du programme

Le programme « Les parents et l'orientation » est un programme en deux sessions, d'une durée de 2,5 heures environ chacune. Ce programme n'est pas un cours magistral, mais plutôt une démarche axée sur un processus. Les parents font un certain nombre d'activités pratiques et se livrent à des discussions en petit et en grand groupe lors desquelles ils peuvent découvrir et explorer les concepts de construction de carrière et d'encadrement évoqués et y réfléchir.

On établit une dynamique de groupe dans laquelle les parents voient qu'ils ne sont pas seuls avec leurs espoirs et leurs inquiétudes pour leur enfant. Ils prennent conscience du fait qu'ils possèdent déjà de nombreuses compétences en encadrement en raison des autres rôles de parents qu'ils ont à jouer et qu'ils peuvent se servir de ces compétences dans le contexte de l'orientation. Ils découvrent également qu'ils peuvent être une source d'informations et de savoir-faire pour les autres parents du groupe, de sorte qu'il se crée un climat dans lequel les parents s'entraident. Les parents décident parfois de continuer à se réunir en tant que groupe après la fin du programme pour continuer de s'entraider sur le plan affectif, informatif et pratique.

La salle de classe du programme O₂

L'élève

L'école sélectionnera les élèves qui ont le plus de chances de tirer profit du programme « Options et opportunités » et qui répondent à l'ensemble ou à la plupart des exigences suivantes :

- Il faut renouveler leur motivation vis-à-vis de leur apprentissage et de l'école.
- Il faut les guider et les soutenir dans la définition d'un parcours pour leur vie et leur carrière professionnelle.
- Il faut leur offrir des activités d'apprentissage qui établissent des liens entre l'école, la communauté et le monde du travail.
- Il faut renforcer leur assurance vis-à-vis de leurs compétences, de leurs capacités et de leurs préférences en matière d'apprentissage.
- Il faut les aider à maîtriser les compétences dont ils auront besoin dans le monde du travail.
- Il faut les aider à réaliser leur potentiel sur le plan scolaire.

Voir l'annexe F (« Portrait rapide d'un élève démotivé »).

Les élèves qui finissent leurs études secondaires dans le cadre du programme O₂ sont censés faire la preuve des compétences suivantes :

- capacité d'énoncer un plan de carrière
- fortes compétences relatives à l'employabilité et compétences personnelles
- conscience de leurs propres compétences et forces
- compétences moyennes ou supérieures à la moyenne en alphabétisme et en mathématiques de base
- compétences et connaissances de base relatives à au moins une profession spécifique

Les élèves qui finissent leurs études secondaires dans le cadre du programme O₂ reçoivent un certificat qui indique les choses suivantes :

- Ils ont obtenu au moins quatre crédits d'éducation coopérative.
- Ils ont élaboré un portfolio VieTravail qui montre qu'ils ont fait des activités personnelles, sociales et scolaires, qui prouve qu'ils ont fait une réflexion sur leur apprentissage, qui contient un inventaire de leurs compétences et de leurs centres d'intérêt, qui inclut des recherches et un travail de planification sur leur orientation professionnelle.
- Ils ont suivi le cours « Orientation 10^e année ».
- Ils ont suivi le cours « Orientation 11^e année ».
- Ils ont suivi le cours « Santé et sécurité au travail 11^e année ».

Le milieu d'apprentissage

La taille maximum d'une cohorte du programme O₂ est de 20 élèves. Les élèves suivront certains des cours en tant que cohorte, mais pas tous.

Pour certains élèves, l'enseignement du français et des mathématiques peut être prolongé sur les deux semestres de l'année scolaire. On peut intégrer les activités d'orientation dans ces cours.

Pour certains élèves, les cours intégrés d'orientation « Orientation 10^e année » et « Orientation 11^e année » peuvent suffire à répondre à leurs besoins et offrir des activités d'orientation, de développement personnel et de préparation au monde du travail, avec le cours « Santé et sécurité au travail 11^e année », le portfolio VieTravail et le volet des cours d'éducation coopérative pertinents qui se déroule dans l'école.

Tous les élèves du programme O₂ doivent suivre au moins quatre cours d'éducation coopérative en 11^e et en 12^e année. Ces cours sont une option pour les élèves de 10^e année au deuxième semestre. Les élèves de 10^e année peuvent aussi s'inscrire au cours « Éducation en milieu communautaire 10^e année », qui est lui aussi un cours d'éducation coopérative.

L'équipe O₂ – Conseils et défense des élèves

Les enseignants du programme O₂ travaillent en équipe, ont un emploi du temps commun, planifient leurs cours de façon intégrée, structurent des activités d'apprentissage axées sur des projets avec des liens aux professions et au monde du travail et jouent un rôle de conseillers et de défenseurs de leurs élèves.

Les enseignants du programme O₂ œuvrent en communauté au sein de l'école. Ils s'engagent tous ensemble à maximiser le potentiel des élèves et à les aider à devenir des apprenants indépendants. Ils montrent, de façon individuelle et collective, qu'ils

croient en leurs élèves en apprenant à les connaître en tant que personnes et en tant qu'élèves et en jouant le rôle de conseillers et de défenseurs. Les enseignants savent, en tant que conseillers, quand pousser l'élève et quand il vaut mieux prendre du recul. Et ils offrent, en tant que défenseurs, des paroles de soutien, en encourageant tant l'élève lui-même que les autres à croire qu'il est capable de réussir et à s'engager à faire ce qui est nécessaire pour y parvenir. Les équipes d'enseignants travaillent en collaboration pour aider chaque élève et pour s'aider les uns les autres à créer un programme gratifiant et axé sur la réussite.

Enseignant principal du programme O₂

Il est essentiel que chaque école dispose d'un enseignant principal pour le programme O₂. Cet enseignant principal doit se voir accorder une période pour la coordination du programme O₂ chaque semestre.

Il faut que le rôle de l'enseignant principal du programme O₂ soit flexible afin de favoriser l'apprentissage en milieu communautaire et de répondre aux besoins de l'école, des enseignants et des élèves. Ce rôle peut inclure les aspects suivants :

- coordination des réunions de l'équipe O₂, avec échanges d'informations sur les progrès des élèves, planification des programmes et planification budgétaire
- planification de projets intégrés, définition de l'orientation du programme et alignement entre le budget et le programme planifié
- mise en évidence des besoins en perfectionnement professionnel
- organisation de l'achat des ressources et des structures de soutien nécessaires pour le programme
- conseils concernant le suivi budgétaire du programme O₂
- relations avec l'administration
- conseils concernant les problèmes d'emploi du temps
- mesures pour faciliter les contacts entre le conseiller d'orientation et les élèves
- aide à la sélection des cours et à la vérification des crédits
- aide à l'organisation des sessions d'information au premier cycle du secondaire
- promotion des activités d'apprentissage en milieu communautaire
- vérification du respect des ententes sur l'apprentissage
- mise en évidence des ressources dans la communauté
- contact avec les mentors, les conseillers et les présentateurs dans la communauté
- participation à la sélection des élèves du programme O₂
- offre au personnel d'informations sur les activités du programme et des élèves
- mesures pour faciliter l'offre de soutien ou le travail auprès des élèves qui ont des difficultés

- aide aux enseignants des cours d'éducation coopérative lorsque cela est nécessaire
- coordination des sessions d'information pour les parents, des sessions d'accueil, des ateliers « Les parents et l'apprentissage »
- mesures pour faciliter le contact avec les familles (bulletins d'information, avis, entrevues, appels téléphoniques, visites à domicile)
- personne-ressource à l'école pour les consultants de l'apprentissage en milieu communautaire et du programme « Options et opportunités »
- aide à la planification des excursions sur le terrain
- conseils pour les demandes de subvention « WorkIt »
- mesures pour faciliter les progrès des élèves dans la réalisation des différents jalons menant à la garantie d'une place au NSCC

Un contrat social

Bon nombre des enseignants entament la session en définissant leurs attentes vis-à-vis des élèves, mais il est rare qu'on prenne en compte les attentes des élèves eux-mêmes. Dans leur travail de chercheurs en éducation, Michael SMITH et Jeffrey WILHELM (2006) ont mis en évidence le fait que les élèves ont « un contrat social implicite avec leurs enseignants », qui suppose les aspects suivants :

- Mon enseignant va essayer d'apprendre à me connaître en tant qu'individu.
- Mon enseignant va se soucier de moi.
- Mon enseignant va tenir compte de mes centres d'intérêt d'une manière ou d'une autre (que ce soit dans la salle de classe ou en dehors de la salle de classe).
- Mon enseignant va m'aider à apprendre et va s'efforcer de s'assurer que j'aie bel et bien appris.
- Mon enseignant va être passionné par la matière et par l'enseignement.

Création du contexte de l'apprentissage

Les enseignants du programme O₂ sont plus que des instructeurs. Ils sont aussi des apprenants modèles, des animateurs, des évaluateurs, des sympathisants et des défenseurs. Lorsqu'un élève entre dans notre salle de classe, il manifeste sa confiance d'une façon qui dit implicitement : « Je compte sur vous pour me guider, m'informer, m'aider à m'épanouir. Je compte sur vous pour me respecter et me donner ce dont j'ai besoin pour apprendre, pour m'aider à m'améliorer. » Nous respectons cette confiance en créant dans la salle de classe une communauté dans laquelle les membres (tant les élèves que l'enseignant) ont le sentiment

- qu'ils sont respectés en tant qu'apprenants et en tant que personnes
- qu'ils sont acceptés sans être jugés
- qu'ils sont invités à s'exprimer, qu'on reconnaît leur valeur et qu'on cherche à les intégrer
- qu'ils sont considérés comme étant des êtres capables et connaissant la réussite
- qu'ils sont soutenus à toutes les étapes de leur apprentissage

Création d'un milieu

Les élèves de la cohorte du programme O₂ ont besoin d'un milieu dans lequel ils peuvent effectuer leur apprentissage ensemble. Il faut les encourager à reconnaître la valeur des contributions de leurs camarades tout en les soutenant dans leur apprentissage. Il s'agit de créer un milieu de collaboration interactive, dans lequel les élèves ne sont pas en compétition les uns avec les autres, mais avec eux-mêmes, dans un parcours d'épanouissement personnel. Il convient de noter les réussites individuelles et collectives, selon un processus qui sera défini par chaque élève individuellement. Ces jeunes sont une source inestimable d'informations sur leur propre vécu d'apprenant. Ils savent quelles sont les stratégies et les approches de l'enseignement qui fonctionnent pour eux et celles qui ne fonctionnent pas. Grâce à leur participation sous la forme de journaux d'apprentissage et de dialogues sur l'apprentissage, les élèves peuvent mettre en commun leurs réflexions avec nous pour que nous poursuivions nous aussi notre apprentissage.

Il faut que le climat qui règne dans la salle de classe soit un climat de confiance et de communication régulière. Cela va au-delà de l'élève lui-même et concerne également sa famille. Il faut que l'enseignant cherche à établir des relations sincères avec les élèves et leurs familles. Pour cela, vous pouvez commencer par rédiger une lettre dans laquelle vous vous présentez en tant qu'individu et en tant qu'enseignant. Incluez vos espoirs et votre vision pour l'élève en tant que participation au programme O₂ et invitez l'élève et sa famille à en faire de même. Ceci permet d'établir une base positive pour la communication et de définir les attentes concernant la participation de l'élève et de sa famille à la scolarité.

Enseigner pour motiver les élèves

Motiver les élèves

Lorsque l'enseignant choisit des activités d'apprentissage qui motivent les élèves et suscitent leur participation, il faut qu'il se souvienne que ce n'est pas seulement à un groupe d'élèves qu'il enseigne, mais aussi à un groupe d'individus, dont bon nombre sont fiers de ce qui les distingue des autres et tiennent à rester différents. Il faut donc tenir compte de la personnalité de chaque élève lorsqu'on cherche à trouver des moyens de motiver la classe. Il n'existe pas d'approche unique qui fonctionne pour tous. Pour régler le problème de la motivation, il faut commencer par apprendre à connaître chaque élève individuellement.

Les principes de l'apprentissage dans la version provisoire du document *Programme des écoles publiques 2011–2012* (Ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse, 2012) disent : « Il faut que les élèves aient le sentiment qu'ils sont capables de faire des choses et qu'ils réussissent dans ce qu'ils font. » La difficulté pour les enseignants est d'offrir des programmes d'études qui facilitent l'application de ce principe et qui soient motivants sur le plan du contenu, de la présentation et de la pertinence vis-à-vis du vécu des apprenants. Il faut non seulement que l'élève croie en ses propres aptitudes et capacités, mais également que l'enseignant y croie et exprime cette croyance dans les efforts qu'il fait pour que l'élève participe en tant que partenaire à son apprentissage.

Voici des suggestions de choses que les enseignants peuvent envisager pour motiver les élèves :

- Cherchez à connaître la personne qui se cache derrière l'élève. Même si les sondages auprès des élèves ou les inventaires peuvent être utiles, rien ne vaut une conversation en tête-à-tête. On est tous capables de sentir quand quelqu'un manifeste un intérêt sincère pour notre propre vie, pour ce que nous sommes et pour ce qui a de l'importance pour nous. Pour les jeunes ayant perdu leur motivation en particulier, ceci a une importance cruciale. Soyez prêt à révéler certaines choses sur vous-même en tant que personne. En montrant à l'élève qui nous sommes, nous contribuons à établir une relation de confiance et c'est sur cette confiance que se fonde la relation entre l'enseignant et l'apprenant.
- Incorporez des occasions pour les élèves de s'exprimer. Bon nombre d'élèves ayant perdu leur motivation ont le sentiment que le système scolaire les exclut ou les ignore. Invitez-les à exprimer leur point de vue et leur opinion dans des contextes pertinents et créez des occasions authentiques pour eux de voir leur point de vue jouer un rôle.

- Définissez en collaboration les critères pour l'apprentissage et pour les devoirs à faire individuellement. Votre participation permettra de garantir l'inclusion de certains buts, mais le fait d'inviter les élèves à faire leurs propres suggestions permettra de renforcer leur sentiment d'avoir leur place dans l'apprentissage et dans les tâches qui s'y rapportent et ceci conduira à un renforcement de l'apprentissage, de l'intérêt, de la motivation et de la participation.
- Fixez des buts qui soient réalistes et qui donnent un sentiment d'accomplissement et de satisfaction. Il est extrêmement important d'inviter les élèves à s'exprimer dans le cadre de la définition des buts de l'apprentissage.
- Offrez des choix à chaque fois que cela est possible : textes à lire, méthodes de présentation des connaissances et des informations, sujet ou volet du sujet pour les devoirs à faire.
- Il est important d'être positif et encourageant dans vos réactions aux travaux des élèves, mais il est tout aussi important d'être honnête et sincère afin de mettre en place une relation de confiance.

Il y a beaucoup de stratégies citées dans les ressources auxquelles nous faisons référence dans ce document. Prenez le temps de lire les travaux de recherche et la théorie sur laquelle ces stratégies s'appuient. Cela vous aidera à comprendre pourquoi certaines stratégies fonctionnent, comment apporter des adaptations appropriées et comment créer vos propres structures de soutien afin de rendre l'apprentissage plus intéressant et plus pertinent pour l'ensemble des élèves.

En concevant et en offrant un programme qui se fonde sur la connaissance de nos élèves, qui établit le lien avec leur monde au-delà de l'école et qui les invite à jouer le rôle de partenaires dans la salle de classe, nous leur offrons des activités d'apprentissage qui les motivent. Le fait de partager le temps de parole et le contrôle des activités permet à l'enseignant de « puiser dans l'énergie des liens avec les élèves pour explorer le contenu » (CHRISTENSEN, 2000). Voir aussi l'annexe P (« Portrait rapide d'un élève démotivé »).

Enseignement différencié

Il faut que les approches de l'enseignement soient variées et adaptées à l'individu et à la diversité des origines et des capacités des élèves dans la salle de classe.

L'enseignant tient compte des variations d'un élève à l'autre dans leurs connaissances préalables, leur degré de préparation, leur langue, leurs styles et préférences d'apprentissage et leurs centres d'intérêt et y réagit de façon réceptive. Il fait son choix parmi tout un éventail d'approches, de stratégies et de ressources afin de maximiser l'épanouissement et la réussite de chaque élève, en venant à la rencontre de l'élève au stade où il se trouve.

L'enseignant choisit de différencier en tout ou en partie les éléments suivants :

- les tâches, les activités d'apprentissage et les ressources dont l'élève peut se servir pour parvenir aux résultats d'apprentissage
- les processus — en particulier les options de regroupement — sur lesquels les élèves s'appuient pour interagir et travailler ensemble dans l'acquisition de nouveaux contenus
- les exigences concernant les réponses des élèves, de façon à offrir divers modes d'expression, différentes procédures, différents niveaux de difficulté, différentes formes d'évaluation et différents types de grilles de notation

Apprentissage interactif

« Le sens n'est pas quelque chose qui est reçu passivement, mais quelque chose qui est créé activement. » (BUEHL, 2009) Cette ressource décrit en détail de nombreuses stratégies d'enseignement qui peuvent être adaptées à tous les niveaux et à la plupart des matières et qui correspondent à ce qui se fait de mieux dans le domaine.

Le programme O₂ encourage la mise en place d'un milieu dans la salle de classe dans lequel l'apprentissage interactif est la norme. La pratique de l'enseignement est centrée sur l'élève; elle invite les élèves à faire leur apprentissage en collaboration avec leurs camarades, l'enseignant et les autres partenaires avec lesquels ils sont en relation, mais aussi à interagir avec diverses formes de textes. Les stratégies d'apprentissage interactif aident les élèves dans leur apprentissage en élargissant l'enseignement au-delà de l'influence directe de l'enseignant et en tenant compte du fait que l'apprentissage peut se faire dans le cadre d'expériences communes qui font appel à un esprit actif.

L'apprentissage interactif se fonde sur la prémisse qui veut que le meilleur mode d'apprentissage soit un mode dans lequel notre esprit est mis à contribution et nous nous sentons davantage mis à contribution quand nous interagissons avec autrui. Les enseignants du programme O₂ sont conscients de la valeur des interactions intentionnelles des élèves, parce qu'elles préparent leur esprit à un apprentissage plus pertinent. L'enseignant prend la direction des choses en enseignant explicitement, en

donnant l'exemple et en facilitant l'exploration des possibilités. Il aide ainsi les élèves à devenir des apprenants efficaces en se servant de stratégies d'apprentissage interactif ciblées et suivies.

Les travaux et les tâches qui permettent aux élèves d'interagir les uns avec les autres ont tendance à renforcer leur motivation et leur participation active, ce qui a un impact positif sur le niveau global de compréhension du contenu et de développement des compétences. Lorsque les activités d'apprentissage exigent de l'élève qu'il interagisse avec son milieu, il participe activement à la construction du sens, à l'acquisition de nouvelles compétences et à la mise en pratique des compétences qu'il possède déjà.

Nous décrivons ci-dessous certaines stratégies qui permettent de mettre en pratique un apprentissage interactif. La plupart de ces stratégies exigent des élèves qu'ils interagissent dans le cadre de petits groupes de discussion. D'après les recherches dans le domaine, il semble que cette approche soit plus efficace qu'un dialogue ouvert entre l'enseignant et la classe entière, dans lequel il arrive souvent que seule une poignée d'élèves participe tandis que les autres restent inactifs.

Préparation avant la lecture

Pour que l'enseignement soit pertinent, il faut qu'il tienne compte du fait que, lorsqu'on aborde un nouveau concept ou un nouveau texte, bon nombre des élèves ne disposent que de peu de connaissances contextuelles ou ne sont que peu familiers du contenu. Ces élèves auront alors de la difficulté à trouver un sens aux nouvelles informations, parce qu'ils ne disposeront que de peu de points d'entrée leur permettant d'établir un lien avec ce qu'ils savent déjà. La préparation avant la lecture consiste à mettre les élèves par groupes et à leur donner le temps de mettre en commun leur compréhension des termes clés et des informations contextuelles utiles en vue d'aborder le texte. On clarifie ensuite les termes et les concepts dans le cadre d'une discussion de la classe tout entière sous la direction de l'enseignant. Cette technique permet d'effacer les différences entre élèves parce qu'ils auront tous les connaissances préalables qui leur permettront d'établir un lien avec les nouveaux éléments de façon à construire le sens.

Anticipation

Une fois que les élèves sont plus ou moins familiers d'un sujet, ils peuvent participer à une activité d'anticipation. Cette activité demande aux élèves de se mettre par groupes et de faire des prédictions concernant les idées principales avant la lecture du texte. Il s'agit d'une stratégie qui développe de trois manières la compréhension des élèves :

- ils se livrent à des conversations ciblées avant la lecture afin de confirmer ce qu'ils savent déjà et de préparer leur esprit en faisant des prédictions raisonnables;
- ils se concentrent et ont une idée claire de la fonction de la lecture;
- ils participent à des discussions après la lecture afin de confirmer ou d'infirmer les prédictions et de poser des questions pour poursuivre la réflexion.

Dialogues d'apprentissage

Une fois que l'enseignant a présenté la leçon ou que la lecture est terminée, les élèves se rassemblent pour discuter des questions clés et exprimer ce qu'ils ont compris et leurs avis. « Grâce à ces échanges avec autrui, les élèves perfectionnent leur réflexion, répondent aux remarques qui remettent en question leur point de vue et reconnaissent l'existence d'autres idées et d'informations contradictoires. » (BUEHL, 2009)

Rencontres élève/enseignant

La plupart des enseignants sont familiers des rencontres individuelles entre l'élève et l'enseignant conçues en vue de surveiller et de guider le développement de l'élève en lecture et en écriture. Mais il s'agit également d'une bonne façon de se faire une idée des sentiments de l'élève concernant sa place dans le programme. Le fait d'avoir un dialogue franc permet à l'élève de discuter de son évaluation de l'apprentissage qu'il est en train de faire. Il peut être utile de laisser l'élève parler en premier ou de guider la conversation, parce qu'on veut encourager l'élève à s'autoévaluer dans le cadre du processus d'apprentissage interne. L'enseignant peut alors répondre et offrir une rétroaction spécifique qui est à la fois positive et sincère. L'élève et l'enseignant peuvent fixer ensemble un ou deux buts spécifiques réalisables et discuter ensuite du type de soutien disponible.

Les six stratégies

Lorsqu'on demande aux élèves de lire, certains ont pris l'habitude d'être simplement des individus qui tournent des pages en « disant » les mots et en remarquant tel ou tel détail ici et là, mais sans se rendre compte qu'ils ne sont pas en train de construire du sens. Il s'agit des élèves qui disent « j'ai fini », mais qui, quand on leur demande de réagir au contenu du texte, ne manifestent qu'une compréhension très limitée du texte qu'ils ont « lu ». Les six stratégies sont des stratégies de compréhension de la lecture qui aident le lecteur à construire le sens et à prendre conscience de sa propre compréhension dans le cadre d'interactions avec le texte. Ces stratégies sont les suivantes : établir des liens; faire des inférences; faire des synthèses; mettre en question; déterminer l'importance; et visualiser. Les enseignants peuvent présenter des mini-leçons ciblées qui enseignent et illustrent explicitement chaque stratégie et offrent ensuite des occasions authentiques aux élèves de les mettre en application.

Apprentissage fondé sur des projets

L'enseignant encourage les élèves à travailler seuls ou en groupe sur un projet d'une certaine longueur et d'une certaine complexité. Cette activité a les caractéristiques suivantes :

- **Autonomie** – Les élèves prennent leurs propres décisions, soit individuellement soit en groupe.
- **Centralisation** – L'activité concrétise une série de résultats d'apprentissage liés les uns aux autres et fait appel à tout un éventail de ressources.
- **Enquêtes constructives** – Les élèves acquièrent et appliquent des compétences, acquièrent des connaissances et adoptent des positions dans le cadre d'étapes dans la progression vers un produit.
- **Question centrale** – On demande aux élèves de fournir la solution à un problème, à une question ou à une hypothèse qui joue un rôle central dans les idées ou les enjeux de la discipline.
- **Réalisme** – L'activité exige l'emploi de ressources authentiques et la réalisation de résultats authentiques.

L'apprentissage fondé sur des projets

- offre des possibilités à des élèves qui ont divers styles d'apprentissage
- s'appuie sur une focalisation sur des enjeux, des contextes, des données et des ressources authentiques
- crée un environnement dans lequel il est probable que les élèves prendront des risques et expérimenteront des idées
- exige l'application de compétences en réflexion d'un ordre supérieur
- exige une participation active plutôt que passive vis-à-vis du milieu

- est accessible pour tous les apprenants et encourage l'emploi de divers modes de communication
- permet des évaluations axées sur le rendement
- rend les élèves responsables de leur propre apprentissage
- met l'accent sur le processus aussi bien que sur le produit
- encourage les élèves à réfléchir à leurs erreurs et à leurs réussites et à en tirer des leçons.

Apprentissage coopératif

L'apprentissage coopératif crée un environnement dans lequel les élèves effectuent un apprentissage actif en interagissant avec autrui, avec les données et avec l'enseignant.

Cette approche offre aux élèves des occasions

- d'apprendre ce qu'est l'interdépendance et d'acquérir des compétences en travail en équipe
- de favoriser la réussite de leurs camarades et de soutenir les efforts du groupe
- d'acquérir des compétences en travail en groupe, qui jouent un rôle important dans l'employabilité
- d'utiliser des compétences en réflexion d'un ordre supérieur
- d'appliquer les nouvelles connaissances et compétences qu'ils ont acquises
- d'établir des relations avec autrui

Composantes de l'apprentissage coopératif

Le modèle d'apprentissage coopératif proposé dans *Circles of Learning* (JOHNSON, JOHNSON et HOLUBEC, 2002) se fonde sur cinq éléments de base : l'interdépendance positive, la responsabilisation individuelle, le travail en groupe, les aptitudes sociales et l'interaction positive en tête-à-tête.

Interdépendance positive – La réussite dépend de la participation de tous les membres du groupe; chaque membre apporte sa propre contribution bien particulière avec ses ressources et son rôle.

Responsabilisation individuelle – Le travail de chaque élève est évalué individuellement.

Travail en groupe – Les élèves réfléchissent à leurs progrès et prennent des décisions en vue d'améliorer leurs efforts individuels et collectifs quand cela est nécessaire. Les élèves se soutiennent les uns les autres.

Aptitudes sociales – Leadership, prise de décisions, développement de la confiance, communication et gestion de conflits : il faut apprendre ces compétences essentielles pour que l'apprentissage coopératif puisse réussir.

Interaction positive en tête-à-tête – Les élèves favorisent l'apprentissage de leurs camarades en les aidant, en les écoutant, en mettant en commun les ressources, en encourageant et en contestant leurs idées.

Les groupes formels d'apprentissage coopératif ont une taille spécifique (de quatre à six membres) et ont une tâche spécifique (problème à résoudre, question à laquelle il faut répondre). Chaque membre a un rôle clairement défini. Il y a deux grandes catégories : les rôles relatifs aux tâches et les rôles relatifs au travail en groupe.

Tâches dans l'apprentissage coopératif

Chef/gestionnaire – gère le groupe et s'assure que les membres remplissent leur rôle et travaillent en coopération

Lecteur – si l'on n'a distribué qu'un exemplaire du devoir, alors un des membres lit les instructions à haute voix au reste du groupe

Secrétaire – note les réponses et les explications du groupe, ainsi que les autres informations pertinentes; prend également en note la discussion du groupe et corrige le compte rendu du groupe

Technicien/calculateur – effectue toutes les opérations techniques pour le groupe, y compris l'utilisation de la calculatrice, de l'ordinateur, etc.

Rapporteur ou porte-parole – répète (au groupe ou à la classe entière) les principales conclusions du groupe. L'enseignant n'accepte que la réponse donnée par le rapporteur (ou parfois le secrétaire).

Responsable du matériel – rassemble le matériel (à partir de la position centrale) dont le groupe a besoin pour accomplir la tâche

Vérificateur de la participation – s'assure régulièrement que tous les membres participent

Travail en groupe dans l'apprentissage coopératif

Vérificateur de la compréhension – s'assure que tous les membres du groupe sont capables d'expliquer clairement comment on parvient à telle ou telle conclusion ou réponse

Vérificateur de l'exactitude – corrige toute erreur dans les explications ou les résumés des autres membres

Sceptique – s’assure qu’on a exploré toutes les possibilités en posant des questions comme les suivantes : « Quelles autres possibilités y a-t-il? », « Et si on essayait de voir les choses de cette manière? », « Sommes-nous vraiment sur la bonne voie? »

Observateur – observe et rend compte de la dynamique du groupe; note dans quelle mesure le groupe coopère

Stratégies pour la littératie et les mathématiques de base

Il y a plusieurs raisons pour lesquelles certains élèves finissent par ne plus se sentir concernés par les processus d’apprentissage de la littératie. Quand cela arrive, il devient plus difficile d’établir les liens entre la lecture et l’écriture et les liens entre la littératie et les mathématiques. Pour pouvoir faire des mathématiques, il faut que les élèves puissent lire et interpréter des problèmes mathématiques; il faut qu’ils sachent utiliser leur connaissance des mathématiques et des procédés mathématiques une fois qu’ils ont traduit l’énoncé du problème en formules. Ces compétences sont importantes dans presque toutes les fonctions de la vie quotidienne.

Les enseignants peuvent choisir de renforcer la réussite des élèves en littératie et en mathématiques

- en leur permettant de choisir leurs propres textes
- en se servant du réseau Internet comme source de textes
- en utilisant diverses stratégies de lecture (lecture à voix haute, lecture guidée, lecture autonome)
- en utilisant diverses stratégies d’écriture (rédaction en commun, ateliers d’écriture, rédaction autonome)
- en utilisant diverses stratégies d’écriture (murs de mots et galeries de murs de mots, cadres récapitulatifs, organisateurs graphiques)
- en se concentrant sur les « grandes idées » en mathématiques
- en s’appuyant sur les connaissances préalables des élèves dans la construction des concepts mathématiques
- en permettant aux élèves d’explorer d’autres stratégies de résolution de problèmes grâce à l’emploi de questions ouvertes
- en permettant aux élèves de travailler en groupe et de façon autonome lorsqu’il s’agit de résoudre des problèmes
- en incorporant le calcul mental dans les leçons de mathématiques au quotidien
- en utilisant diverses stratégies d’enseignement (objets à manipuler, interprétation de graphiques et de tableaux, etc.)

Cours intégrés

Lorsque les élèves du programme O₂ ont de multiples cours à l'emploi du temps avec le même enseignant, cela offre la possibilité d'élaborer de riches activités d'apprentissage permettant aux élèves de réaliser plusieurs résultats d'apprentissage dans deux ou plusieurs cours.

On peut faire cela, par exemple, au moyen d'un apprentissage fondé sur des projets et d'un enseignement axé sur des thèmes.

Les avantages d'une telle approche sont qu'elle offre la possibilité d'établir de multiples liens avec des contextes professionnels et de réduire le nombre total de travaux que les élèves ont à faire.

Le fait d'adopter une approche intégrée offre des possibilités de collaboration entre les membres du personnel, avec le soutien du coordinateur de la littératie, du coordinateur des mathématiques et des enseignants-ressources de l'école, ainsi qu'un appui du conseil scolaire en technologie, en mathématiques et en littératie.

Soutien aux élèves ayant des incapacités

Comme dans toute classe, les élèves admis au programme O₂ représentent un groupe divers d'apprenants. Cette diversité exige « des stratégies, des documents et des ressources pédagogiques adaptés en vue de tenir compte des besoins, des cadences et des modes d'apprentissage de tous les élèves dans toute leur diversité » (version provisoire du *Programme des écoles publiques 2011–2012*, Ministère de l'Éducation, 2012). La diversité des élèves découle des différences dans les connaissances préalables des élèves, dans leur degré de préparation, sur le plan de la langue, dans les styles d'apprentissage, dans les préférences en matière d'apprentissage, dans les centres d'intérêt et dans leur réceptivité vis-à-vis de l'enseignement. Certains élèves auront des difficultés face à des aptitudes scolaires spécifiques et la poursuite du développement de leurs compétences en lecture, en écriture et en mathématiques exigera divers niveaux de soutien. Il est crucial de ne pas avoir de présupposés concernant l'apprentissage ou le niveau de compétence de l'élève dans les autres domaines. (Par exemple, ce n'est pas parce que l'élève éprouve des difficultés face aux mots utilisés dans un texte donné qu'il a de mauvaises compétences en compréhension de texte.) Pour certains élèves, il peut y avoir un retard dû à des lacunes dans l'apprentissage causées par des absences fréquentes ou par l'indifférence vis-à-vis du programme scolaire, qui peut déboucher sur un manque d'intérêt ou un mauvais travail. Pour d'autres, il est possible que les difficultés indiquent que l'individu souffre d'un trouble d'apprentissage qui n'a pas encore fait l'objet d'un diagnostic. Il n'est pas rare qu'un trouble d'apprentissage n'ait pas été dépisté chez un élève, parce que les élèves conçoivent souvent des stratégies compensatoires qui masquent la gravité de leurs difficultés.

On parle de « troubles d'apprentissage » pour décrire toute une gamme de troubles pouvant affecter l'acquisition, l'organisation, la mémorisation, la compréhension et l'utilisation d'informations verbales ou non verbales. Ces troubles affectent l'apprentissage chez des individus qui par ailleurs ont des capacités de réflexion ou de raisonnement d'un niveau moyen ou supérieur. Il faut donc distinguer les troubles d'apprentissage d'une déficience générale sur le plan intellectuel.

Les troubles d'apprentissage découlent de déficiences dans un ou plusieurs processus liés à la perception, à la réflexion, à la mémorisation ou à l'apprentissage. Ces troubles sont, entre autres, des troubles du traitement de la langue, des troubles du traitement phonologique, des troubles du traitement visuel, des troubles dans la vitesse de traitement, des problèmes de mémoire ou d'attention et des problèmes dans les fonctions d'exécution (planification et prise de décisions, par exemple). Les troubles d'apprentissage peuvent aussi coexister avec divers problèmes comme des troubles de l'attention ou du comportement ou des troubles affectifs, des déficiences sensorielles ou d'autres problèmes de santé.

Les troubles d'apprentissage présentent divers niveaux de gravité et peuvent interférer dans l'acquisition et l'utilisation des fonctions suivantes :

- langue parlée (écoute, parole, compréhension, etc.)
- lecture (décodage, connaissances phonétiques, reconnaissance des mots, compréhension, etc.)
- langue écrite (orthographe, expression écrite, etc.)
- mathématiques (calcul, résolution de problèmes, etc.)

Les troubles d'apprentissage peuvent également faire intervenir des « difficultés sur le plan des compétences en organisation, de la perception sociale, des interactions sociales et de la capacité de prendre du recul » (Learning Disabilities Association of Nova Scotia, 2012).

On peut aussi avoir des individus qui sont à la fois doués et atteints de troubles d'apprentissage.

Pour répondre aux besoins d'un élève ayant des troubles d'apprentissage, il est utile d'examiner les documents existants dans le dossier de l'élève et de préparer des notes à partir des observations dans la salle de classe et des travaux de l'élève. Il convient de combiner les observations de l'enseignant à des évaluations continues de nature informelle, y compris des conversations avec l'élève lui-même, ses parents/tuteurs et ses anciens enseignants. Consultez, lorsque cela est approprié, les enseignants-ressources, les psychologues scolaires ou des spécialistes comme des orthophonistes et des experts des technologies fonctionnelles. Le fait de dresser un profil d'apprentissage facilite à la fois l'enseignement et l'établissement d'un diagnostic. Dans le cas d'un trouble d'apprentissage, pour établir un diagnostic il faut faire appel à des spécialistes capables d'effectuer une évaluation plus formelle.

Il est primordial de prendre conscience du fait que la majorité des élèves ayant fait l'objet d'un diagnostic de trouble d'apprentissage ont des aptitudes cognitives moyennes ou supérieures à la moyenne. Il est à la fois essentiel et important sur le plan du respect de se concentrer sur les forces de l'élève tout en l'aidant à se développer dans les domaines problématiques. (Ne laissez pas ce qu'ils n'arrivent pas à faire bien interférer dans ce qu'ils savent faire.) Dans certaines matières, il peut être nécessaire d'apporter des *adaptations* de façon à permettre à l'élève de parvenir aux résultats d'apprentissage du cours. Les adaptations sont des dispositifs de soutien qui prennent en compte des aspects comme le déroulement de l'enseignement, le mode d'apprentissage et la forme de présentation des connaissances et des compétences apprises. (Veuillez vous référer à la fiche d'information du ministère de l'Éducation « Adaptations – Stratégies et ressources », à <http://studentservices.ednet.ns.ca/sites/default/files/adaptations-fr.pdf>).

On peut également s'appuyer sur des professionnels comme des conseillers d'orientation, des psychologues et des organismes comme l'association néoécossaise des troubles d'apprentissage (Learning Disabilities Association of Nova Scotia, www.ldans.ca) pour obtenir des stratégies utiles pour l'enseignant et pour l'apprenant.

Orientation

Orientation et planification de la carrière

Portfolio VieTravail

Le portfolio VieTravail est un choix judicieux d'articles que l'élève rassemble tout au long de ses années de scolarité au secondaire. Cette ressource guide l'élève et l'aide à établir des liens entre son vécu et le monde du travail et de l'apprentissage à vie. Le portfolio fournit un registre chronologique de l'épanouissement personnel et des réalisations de l'élève dans son travail de planification, d'élaboration et d'exploration des parcours susceptibles de lui permettre de connaître la réussite dans sa carrière professionnelle.

Journal d'apprentissage

La rédaction d'un journal d'apprentissage et de dissertations est une composante essentielle des activités d'orientation et de planification de la carrière. Les activités d'apprentissage en milieu communautaire doivent comprendre une composante de réflexion et d'évaluation pour l'élève. Il rédige des récits décrivant son développement dans l'acquisition de compétences et les liens avec la planification de son orientation.

Le journal d'apprentissage se concentre sur ce que l'élève observe, sur les tâches qu'il effectue et sur ce qu'il apprend grâce aux activités.

La dissertation de réflexion doit faire partie intégrante de tout stage de courte durée ou de longue durée dans la communauté. La réflexion sur l'apprentissage est une occasion pour l'élève de réfléchir à la fois aux activités à l'école et au stage dans la communauté et de mettre en évidence les liens entre les deux.

Plan d'apprentissage

Le plan d'apprentissage est une composante importante dans toute activité d'éducation coopérative. Ce plan est élaboré en collaboration par l'élève, l'enseignant et l'organisme accueillant l'élève dans la communauté. Il se concentre sur le développement des compétences relatives à l'employabilité et sur les expériences spécifiques en milieu de travail. Chaque plan est élaboré en fonction du stage spécifique concerné, car les besoins d'apprentissage et le contexte communautaire sont propres à chaque élève. Vous trouverez des lignes directrices spécifiques et la structure du plan dans la ressource *L'apprentissage en milieu communautaire – Ressource pour les écoles* (Ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse, 2012).

Le volet de l'éducation coopérative dans l'école doit comprendre un volet de planification des études et de la carrière. Il faut que les élèves fassent des recherches sur les cursus exigés pour les professions qu'ils explorent dans le cadre de leur expérience d'éducation coopérative. Il faut également inclure les résultats dans le plan d'apprentissage.

Intégration des carrières dans l'enseignement

Méthode d'enseignement axée sur l'intégration des carrières

Il est utile pour les élèves d'avoir des expériences en salle de classe qui relient ce qu'ils apprennent à ce qui est important pour eux dans leur vie quotidienne. L'intégration des carrières dans l'enseignement permet de réaliser cet objectif en faisant le lien entre le programme d'études de l'école et l'orientation.

L'une des manières de renforcer la pertinence d'une matière est de montrer aux élèves l'utilité de la matière dans leur vie. Plus l'enseignant met en rapport ce que les élèves apprennent avec des expériences vécues dans la vraie vie en dehors de la salle de classe, plus cela motivera les élèves. Le fait de présenter le programme d'études dans un contexte professionnel aide les élèves à comprendre la pertinence du contenu, tout en leur fournissant des informations qui élargiront leur base de connaissances sur l'éventail toujours plus large de professions qui s'offre à eux. Les leçons intègrent des informations sur les carrières dans une matière ou un sujet spécifique, tout en s'assurant que les élèves parviennent bien aux résultats d'apprentissage du programme. Elles suscitent l'intérêt des élèves pour le sujet, en créant un lien entre les informations et les compétences apprises en salle de classe et le monde du travail.

Preuves des bienfaits des activités d'intégration des carrières

- Les élèves sont plus motivés et se sentent davantage concernés par l'apprentissage de la matière présentée.
- On enseigne les résultats d'apprentissage visés dans le cours en s'appuyant sur des informations sur les professions.
- Les élèves comprennent les utilisations concrètes des choses qu'on enseigne.
- Les élèves en apprennent davantage sur les nombreux débouchés professionnels liés à la matière.
- Les élèves peuvent explorer plus en détail les professions qui les intéressent.

L'intégration des carrières dans l'enseignement n'est pas quelque chose qui vient s'ajouter à la charge de travail des enseignants

- Les leçons intégrant les carrières permettent de réaliser les résultats d'apprentissage existants de l'unité ou du sujet abordé.
- L'intégration des carrières renforce l'intérêt des élèves pour la matière, ce qui crée un environnement positif pour l'apprentissage, avec moins de perturbations.
- L'intégration des carrières donne une tournure officielle au travail d'orientation qui se fait déjà dans de nombreuses salles de classe.

La plupart des programmes font référence à l'importance des liens entre la matière et le monde du travail; mais on ne donne que peu d'instructions aux enseignants pour les aider à incorporer les informations sur les carrières dans leurs programmes. Les enseignants qui souhaitent adopter une approche axée sur l'intégration des carrières dans l'enseignement doivent pouvoir s'appuyer sur des informations faciles d'accès sur diverses professions liées à la matière qu'ils enseignent et sur des suggestions pour l'intégration de ces informations dans le programme d'études spécifique qu'ils enseignent. Les enseignants et les conseillers d'orientation peuvent collaborer selon les modalités décrites dans le *Programme global d'orientation et de counselling* (Ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse, 2010) sur les résultats d'apprentissage qu'ils ont en commun dans le domaine professionnel concerné.

Les élèves inscrits au programme O₂ ont une occasion unique de prolonger leur apprentissage dans divers contextes. Cette approche se prête tout particulièrement à la méthodologie de l'intégration des carrières dans l'enseignement, puisqu'on se concentre pour une bonne part sur les utilisations concrètes des matières enseignées. Avec l'appui de la communauté (mentors, stages, conférenciers, etc.), l'approche de l'intégration des carrières dans l'enseignement est une manière de tirer profit de l'expérience disponible auprès de nombreuses ressources communautaires lors de la création par les enseignants d'occasions pour les élèves d'explorer leurs options pour l'avenir.

Mise en œuvre de l'intégration des carrières dans l'enseignement

Les expériences de travail, l'observation au poste de travail, le bénévolat et les autres formes de partenariat communautaire offrent un environnement riche dans lequel les élèves se sentent motivés et cherchent à explorer leurs projets d'avenir et à élaborer un plan pour les réaliser. L'intégration des carrières dans l'enseignement peut constituer la structure sur laquelle se construit l'épanouissement de l'élève. La collaboration entre le personnel O₂, les enseignants en salle de classe et le conseiller d'orientation permet de garantir que les élèves comprennent bien la fonction des compétences et des connaissances présentées en salle de classe. L'enseignant et le conseiller d'orientation ont chacun des domaines d'expertise spécifiques qui leur permettent d'avoir une collaboration fructueuse. Il est important que toutes les personnes concernées aient une idée claire de leurs propres rôles et responsabilités dans le cadre du programme.

Dans bon nombre d'écoles, les élèves du programme O₂ suivent des cours en compagnie d'élèves qui ne sont pas inscrits au programme. Du fait de la nature même du programme O₂, les élèves se livrent à des activités qui les forcent à s'absenter de l'école pendant de longues périodes. Si l'on n'assure pas une planification et une préparation attentives des cours, les élèves du programme O₂ risquent d'être défavorisés en raison de leur absence lors du travail sur certains résultats d'apprentissage. Pour minimiser les perturbations affectant le travail en cours des élèves, nous encourageons les enseignants du programme O₂ à rencontrer les enseignants des différentes matières et à examiner avec eux les résultats d'apprentissage du cours et les possibilités d'adaptation des activités des élèves du programme O₂ en dehors de l'école afin qu'elles servent à couvrir bon nombre des résultats d'apprentissage, dans le cadre d'un programme d'études dans lequel on a intégré les carrières. On fait en sorte que les devoirs et les évaluations correspondent aux activités des élèves en orientation, tout en vérifiant bien qu'ils ont mis en application les résultats d'apprentissage dans le cadre de ces activités. Le conseiller d'orientation peut aussi aider les enseignants en leur conseillant des sites Web liés à l'orientation et en leur faisant des suggestions pour la réalisation des résultats d'apprentissage dans leur matière sous une forme dont tous les élèves de la classe pourront profiter.

Les enseignants du programme O₂ qui collaborent avec les conseillers d'orientation pour créer des leçons et des activités dans lesquelles ils ont intégré les carrières adopteront une approche innovante de la réalisation des résultats d'apprentissage dans leur cours. Cette méthode exigera des enseignants du programme O₂ qu'ils planifient soigneusement les activités mettant l'accent sur les carrières. Les enseignants devront initialement expliciter l'utilisation qu'ils souhaitent faire des informations sur les carrières dans leur matière et être capables de repérer, dans le programme d'études, les sections où ces informations auront le plus de chances de produire les résultats

escomptés. Lorsqu'un enseignant choisit d'utiliser des méthodes d'intégration des carrières dans l'enseignement afin de réaliser des résultats d'apprentissage existants du programme, il faut qu'il indique spécifiquement les résultats d'apprentissage concernés lors de la préparation des leçons, des activités et des méthodes d'évaluation. Il faudra tenir compte des différents aspects du style d'enseignement particulier de l'enseignant — par exemple, ses méthodes préférées d'enseignement et ses pratiques préférées en évaluation — lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des leçons intégrant les carrières dans l'enseignement.

Comme l'indique le document *Programme global d'orientation et de counselling* (2010), le conseiller d'orientation peut jouer un rôle central d'aide aux enseignants dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des pratiques axées sur l'intégration des carrières dans l'enseignement. Le rôle principal du conseiller d'orientation est de permettre aux individus d'avoir accès à des ressources pertinentes vis-à-vis de la matière concernée. Pour cela, il faut qu'il dispose d'une base complète de ressources lui permettant d'obtenir des informations à jour sur les différentes professions. En plus des informations sur les professions se rapportant à des matières spécifiques, il est très utile d'avoir une collection complète de ressources sur les professions où les élèves qui souhaitent prolonger leur exploration de professions spécifiques trouveront des informations sur diverses professions, avec les études et la formation exigées pour chacune. Il convient de tirer dans la mesure du possible ces informations de ressources disponibles localement. On peut conserver une bonne partie de ces informations au bureau du conseiller d'orientation, mais il est conseillé de s'arranger pour que les informations d'orientation ayant de la pertinence pour un sujet particulier soient faciles d'accès pour les élèves dans la salle de classe du programme O₂.

Le *Programme global d'orientation et de counselling* et l'intégration des carrières dans l'enseignement

L'adoption d'une approche de collaboration entre le personnel enseignant et les conseillers d'orientation peut être un processus passionnant. Le programme O₂ rend plus facile pour les enseignants l'adoption d'une approche de travail en équipe. On peut avoir deux ou plusieurs enseignants qui se partagent les responsabilités de l'enseignement pour les élèves O₂ et qui peuvent leur enseigner plusieurs matières. Il s'agit là d'une occasion idéale de mettre en place des unités d'intégration des carrières dans l'enseignement selon une approche transdisciplinaire. De même, on peut avoir de nombreux niveaux de scolarisation ayant adopté des unités interdisciplinaires pour créer des occasions passionnantes pour les élèves de mettre en rapport ce qu'ils apprennent dans différentes matières avec divers débouchés professionnels. La collaboration en vue d'élaborer des activités d'intégration des carrières dans l'enseignement est un moyen utile pour les conseillers d'orientation de fournir des conseils d'orientation aux élèves et d'aider les enseignants à offrir des activités d'apprentissage de qualité aux élèves.

Il est indispensable de s'assurer que le processus de collaboration pour l'intégration des carrières dans l'enseignement est suffisamment flexible pour englober diverses méthodes d'intégration. Il n'est pas nécessaire d'intégrer un volet sur l'orientation dans toutes les leçons. La collaboration avec les enseignants pour préparer des projets de recherche fondés sur des orientations professionnelles à la fin d'une unité ou l'utilisation de renseignements sur les carrières dans des devoirs supplémentaires peuvent déjà tout servir à relier le sujet abordé au monde du travail et aider les élèves à renforcer leurs connaissances sur les débouchés dans un domaine particulier. C'est au bout du compte aux enseignants des élèves du programme O₂ et au conseiller d'orientation de décider ensemble de la meilleure utilisation qu'ils peuvent faire des informations sur les carrières pour encourager les élèves à élargir leur apprentissage.

La meilleure façon de garantir la réussite de la collaboration pour l'intégration des carrières dans l'enseignement est de s'assurer que tous les collègues sont fortement attachés au processus. Pour cela, on peut par exemple commencer à élaborer des leçons dans une ou deux matières; mais une fois qu'on a lancé l'approche d'intégration des carrières dans l'enseignement, on encourage les autres enseignants à participer également au processus. Il faut que l'administration de l'école apporte son soutien à la démarche et les consultants du conseil scolaire responsables du programme O₂ peuvent apporter une contribution importante à la réussite de la démarche en offrant des ressources, des documents et des possibilités pour les enseignants de se retrouver dans le cadre de communautés d'apprentissage professionnel.

Les consultants du conseil scolaire responsables du programme O₂ peuvent rencontrer des collègues d'autres écoles et mettre en commun les leçons utilisées pour l'intégration des carrières dans l'enseignement, afin de constituer au fil du temps une réserve de leçons et de ressources dans laquelle on pourra puiser.

Options au postsecondaire

Formation d'apprenti

La formation d'apprenti est un programme rémunéré de formation dans lequel l'apprenti (c'est-à-dire la personne qui apprend le métier) effectue un apprentissage à la fois en travaillant sur le terrain (sous la supervision d'un compagnon qualifié) et en suivant une formation théorique (généralement de cinq à huit semaines par an). Pendant son apprentissage, l'apprenti est rémunéré à un taux qui va de 40 à 90 pour cent du taux de rémunération du compagnon. (Ce salaire augmente à mesure que l'élève achève chaque module de la formation.)

Dans la plupart des métiers désignés, ceci représente un processus d'environ trois à quatre ans. À la fin de cette période, il faut que l'apprenti ait effectué un nombre donné d'heures de formation sur le terrain, qu'il ait terminé tous ses blocs de

formation théorique et qu'il ait montré qu'il maîtrisait les compétences du métier qu'il apprend. Tout ceci est noté dans un registre distribué par la Division de la formation des apprentis et du développement des compétences du ministère du Travail et de l'Éducation postsecondaire. Une fois que l'apprenti répond à ces exigences et qu'il réussit à l'examen en vue d'obtenir le certificat de compagnon, il devient un compagnon certifié.

Vous trouverez plus de détails à <http://nsapprenticeship.ca>.

Nova Scotia Community College

Places pour les élèves du programme O₂

Le Nova Scotia Community College (NSCC) est un partenaire important du programme « Options et opportunités ». À la fin de la 10^e année, les élèves ont l'option de déclarer leur intention de s'inscrire au collège. Ceci leur donne un statut préférentiel lors du reste de leurs études secondaires en vue de s'inscrire à un programme du NSCC. Pour de plus amples renseignements, consultez les annexes Q (« Places pour les élèves du programme O₂ au Nova Scotia Community College – Principaux jalons ») et E (« Déclaration d'intention »).

Options du NSCC pour les élèves du programme O₂

Voici les options que le Nova Scotia Community College propose aux élèves du programme O₂ pour chaque niveau, par l'intermédiaire de ses centres de réussite et du personnel des campus (enseignants et autres membres du personnel).

Les options qui suivent varient d'une région à l'autre de la province. À mesure que le nombre d'écoles de la Nouvelle-Écosse intégrant le programme O₂ augmentera, il faut réexaminer ce menu pour s'assurer que le NSCC est en mesure d'offrir toutes ces options à un groupe de plus en plus important d'élèves.

Les options pour la 10^e année sont de nature générale. Les élèves ont la possibilité de se concentrer sur des programmes et des professions spécifiques dans les options pour la 11^e et la 12^e année.

10^e année

- présentations faites par des membres du personnel du NSCC dans les classes du programme O₂ pour donner un aperçu de tous les programmes du NSCC
- invitations aux élèves et aux enseignants du programme O₂ à se rendre dans les campus pour les visiter et assister à des conférences (pour les élèves et les enseignants)
- offre potentielle d'une session sur l'élaboration d'un portfolio

- l'organisme Skills Canada – Nova Scotia organise des « compétitions de compétences » sur les campus du NSCC, auxquelles les élèves d'école secondaire peuvent participer – Il y a également la possibilité d'avoir des présentations en classe sur les métiers spécialisés et de disposer d'un transport gratuit en autobus (nombre de places limité) pour se rendre sur le campus et assister aux compétitions.
- journée « portes ouvertes » – Cette journée n'a pas lieu dans tous les campus, mais ceux qui organisent une telle journée l'annonceront aux groupes du programme O₂ (ainsi qu'au grand public). Il s'agit d'une excellente occasion pour les enseignants, les élèves et les parents de se rendre dans le campus et d'observer des démonstrations, de parler aux professeurs et de rencontrer des étudiants qui suivent le programme.
- conférenciers invités – Il est possible d'avoir des professeurs du collège ou des responsables des études qui viennent à l'école pour parler d'un programme particulier.
- contacts par téléphone entre les élèves du secondaire et les professeurs du collège pour leur poser des questions dans le cadre de leurs recherches sur un programme (à comparer à une entrevue en vue de rassembler des informations)
- instituts éducatifs sur l'industrie (par exemple, institut sur l'aviation ou institut sur la manufacture et l'exportation)

11^e année

- compétitions Skills Canada – Nova Scotia
- journée « portes ouvertes »
- conférenciers invités
- banc d'essai – donne aux élèves qui ont suivi les cours de 10^e année l'occasion de vraiment faire des recherches sur les professions qui les intéressent et de resserrer leur choix sur celle qui figure au sommet de leur liste

12^e année

- compétitions Skills Canada – Nova Scotia
- journée « portes ouvertes »
- conférenciers invités
- banc d'essai (s'il n'a pas été fait en 11^e année)

Collèges professionnels privés

Les collèges professionnels privés offrent des programmes de formation professionnelle pour adultes dans des programmes en gestion de bureau, en massothérapie, en services paraprofessionnels du droit, en administration des affaires, en cosmétique, en technologies de l'information, en conduite de camions et dans de nombreux autres domaines. Ces écoles appartiennent à des propriétaires du secteur privé et fonctionnent comme des entreprises.

Les collèges professionnels privés répondent aux besoins des entreprises et de l'industrie et, s'ils doivent être inscrits en vertu de la loi sur la réglementation concernant les collèges privés (*Private Career Colleges Regulation Act*), il revient à chaque employeur de décider s'il reconnaît leurs certificats et leurs diplômes.

Vous trouvez de plus amples informations et une liste des collèges inscrits à www.pcc.ednet.ns.ca.

Universités

Les élèves qui souhaitent obtenir leur diplôme de fin d'études secondaires dans le cadre du programme « Options et opportunités » peuvent choisir des cours qui répondent aux exigences d'admission des universités. Comme bon nombre de cours et de programmes universitaires ont des exigences préalables, il faut que les élèves qui envisagent de poursuivre leurs études à l'université obtiennent les informations les plus récentes par l'intermédiaire de leur conseiller d'orientation aussitôt que possible afin de pouvoir planifier leur choix de cours sur les trois dernières années d'études secondaires.

Marché du travail

Si bon nombre des emplois d'aujourd'hui exigent des compétences spécialisées et spécifiques, presque tous les emplois ont certaines compétences en commun qui peuvent être transposées d'un emploi à l'autre. L'idée d'un tronc de compétences communes a toujours existé, mais au fil des ans ce tronc de compétences recherchées par les employeurs a changé. Certaines compétences, comme la capacité de communiquer et de travailler en équipe, sont désormais des aspects communs à bon nombre d'emplois. Même si ces compétences ne changent pas, le niveau de savoir-faire lui-même a changé. Par exemple, à une époque, savoir communiquer voulait dire posséder un certain vocabulaire et être capable de mener des conversations. Aujourd'hui, cependant, la communication exige une maîtrise plus élevée à l'écrit comme à l'oral. D'autres compétences, comme la capacité d'utiliser un ordinateur, sont venues s'ajouter au tronc commun et sont devenues indispensables dans le monde du travail aujourd'hui.

Apprentissage en milieu communautaire

Options d'apprentissage en milieu communautaire

L'apprentissage en milieu communautaire (AMC) peut se dérouler dans toutes sortes de contextes et de situations. Mais les enseignants doivent s'assurer que les activités d'AMC qui se déroulent dans ces contextes soient planifiées, aient une fonction et soient motivantes et qu'elles débouchent sur des résultats dans l'apprentissage. Il faut que toutes les activités d'apprentissage soient testées pour voir si elles sont conformes aux exigences suivantes concernant les résultats d'apprentissage :

- L'activité aide les élèves à réaliser un résultat d'apprentissage se rapportant à un programme d'études qu'ils sont en train de suivre.
- Les ressources utilisées dans l'activité sont de grande qualité et dépourvues de tout préjugé.
- L'activité utilise le temps disponible de façon efficace.
- L'activité reflète les principes de l'apprentissage tels qu'ils sont définis dans la version provisoire du *Programme des écoles publiques 2011–2012* (Ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse, 2012).

Apprentissage par le service

L'apprentissage par le service est une activité d'apprentissage structurée combinant le programme d'études et des activités de service bénévole dans la communauté, de façon à ce que les activités soient directement reliées aux résultats d'apprentissage et à l'apprentissage qui se fait à l'école. L'apprentissage par le service favorise le développement personnel et social de l'élève en le faisant participer activement à des activités structurées dans le cadre d'un service répondant à des besoins clairement définis dans la communauté. Les activités d'apprentissage par le service sont conçues en vue de profiter à la fois aux élèves et aux bénéficiaires des services.

Bénévolat

Le bénévolat est l'acte civil le plus fondamental dans notre société. Il consiste à faire volontairement don de son temps, de son énergie et de ses aptitudes. Les bénévoles sont des individus dont le bénévolat contribue à soutenir un milieu et une culture. Les bénévoles offrent un service et du leadership en vue d'assurer la bonne prestation de programmes et de services. Le bénévolat est une stratégie permettant de développer ses compétences relatives à l'employabilité et de s'épanouir personnellement en établissant des liens forts et productifs avec des agences et des groupes communautaires.

Formation de jeunes apprentis

La formation de jeunes apprentis est accessible aux jeunes âgés de 16 à 19 ans. Elle fait intervenir le même processus que la formation d'apprenti ordinaire, y compris la rémunération et le mentorat d'un compagnon qualifié. La formation de jeune apprenti permet au jeune de faire compter ses heures et s'engager à suivre un cursus à un plus jeune âge, tout en continuant d'aller à l'école. Les jeunes apprentis travaillent à temps partiel en soirée et pendant la fin de semaine. Après la fin de leurs études secondaires, une fois qu'ils ont suffisamment d'heures dans le métier de leur choix, ils ont accès à la formation technique en ligne ou à une formation en salle de classe.

Mentorat

Dans le mentorat, un employeur offre des conseils et des suggestions en fonction de son expérience personnelle. Le mentorat peut être un système formel dans lequel le mentor (l'employeur) et l'élève se rencontrent régulièrement pour discuter de l'orientation. Ou bien il peut s'agir d'un processus moins formel avec des conversations à bâtons rompus sur le sujet. Il y a des options à court terme et à long terme pour le mentorat.

Observation au poste de travail

On parle d'observation au poste de travail lorsqu'un élève passe une brève période (par exemple une journée) à observer un employé dans son lieu de travail. L'élève voit l'employé à l'œuvre, ce qui lui permet d'apprendre comment les différents aspects du travail se déroulent. Il faut pour cela un engagement à court terme d'un employeur permettant à ses employés de donner aux élèves un aperçu de leur milieu de travail.

Options au NSCC

Le Nova Scotia Community College est très ouvert aux enseignants et aux élèves pour les activités d'apprentissage en milieu communautaire. Les enseignants peuvent organiser, avec l'aide du personnel du collège, des visites, des stages à court terme et

un « banc d'essai », ce dernier offrant aux élèves l'occasion de fréquenter un campus du NSCC et de participer au programme de leur choix. Les élèves ont l'occasion de discuter avec les professeurs et les étudiants du NSCC. Pour les élèves qui envisagent un programme spécifique, c'est une expérience très utile.

Salons des carrières

Les salons des carrières sont des rassemblements d'employeurs offrant des informations aux individus intéressés. Ces salons ciblent souvent les jeunes qui cherchent à prendre une décision concernant leur orientation professionnelle et qui ont besoin de plus amples renseignements pour prendre cette décision.

Stages d'éducation coopérative

Les options en éducation coopérative permettent aux élèves d'explorer tout un éventail de possibilités offertes dans le monde du travail. Les élèves acquièrent diverses aptitudes au travail et à la vie quotidienne dans le cadre de stages auprès d'employeurs ou d'organismes d'accueil dans la communauté. L'éducation coopérative est très souple et les élèves peuvent effectuer des heures de stage en dehors des paramètres de l'année scolaire et de la journée d'école. Les élèves apprennent à effectuer diverses tâches tout en découvrant les difficultés et les aspects gratifiants de diverses professions.

Stages en entreprise de courte durée

Dans les stages de courte durée, les élèves passent entre 5 et 25 heures au travail dans une entreprise ordinaire ou en tant que bénévoles. Le travail qu'ils font est directement lié aux cours qu'ils suivent à l'école et leur permet d'appliquer ce qu'ils apprennent.

Visites dans la salle de classe

On peut inviter des experts de la communauté à venir s'exprimer devant la classe pour diverses fonctions :

- fournir des informations sur les professions
- fournir des informations sur une entreprise ou un secteur de l'économie
- fournir des conseils et une expertise concernant un projet en classe ou une autre activité d'apprentissage

Les groupes communautaires, les entreprises et les membres de l'industrie sont souvent tout à fait prêts à venir présenter leurs activités dans les salles de classe. Il est crucial que l'enseignant s'assure que ces visites fournissent des informations pertinentes pour les élèves et que le contenu présenté ait de la pertinence vis-à-vis des résultats d'apprentissage.

Visites dans l'entreprise

Il faut que les élèves aient des occasions de voir comment le monde du travail fonctionne dans la réalité. Les visites dans l'entreprise sont un excellent moyen de montrer aux élèves diverses industries et de leur faire découvrir la multitude de personnes qu'il faut pour avoir une entreprise productive et prospère.

Liens avec les employeurs et la communauté

Communication avec les employeurs potentiels

Vous serez peut-être incertain au moment d'appeler les employeurs potentiels, parce que vous allez leur demander de faire quelque chose pour vous qui exige d'eux un travail supplémentaire et qui pourrait devenir pour eux un problème supplémentaire. Essayez de ne pas oublier que les membres de votre communauté sont souvent à la recherche de moyens d'apporter leur contribution au système éducatif et que les gens apprécient les occasions de jouer le rôle de mentors auprès de jeunes travailleurs qui s'intéressent à leur secteur. Il faut également que vous soyez convaincu que les employeurs profitent eux aussi des activités d'apprentissage en éducation coopérative.

Courriel

Le courriel est une bonne manière d'établir le contact avec un employeur potentiel. Cette méthode vous permet d'examiner attentivement ce que vous avez à dire et votre façon de le dire. Elle offre également au destinataire une porte de sortie si l'éducation coopérative n'est pas quelque chose qui lui convient au moment présent. Mais il faut absolument rester vigilant dans le suivi d'un premier contact par courriel, parce que les messages de courriel sont trop faciles à ignorer. Vous trouverez plus de conseils à la section « Suivi ».

Téléphone

Il est parfois difficile d'appeler quelqu'un « à froid », mais c'est quelque chose à quoi on s'habitue après un certain temps, en particulier quand on s'appuie sur un script général. L'utilisation du téléphone est souvent plus facile quand vous avez le nom d'une personne spécifique; c'est une autre raison encore de demander aux élèves de faire le travail de recherche sur les entreprises. Si vous n'avez pas de nom, expliquez poliment votre situation à la réceptionniste et demandez-lui à qui vous devriez parler. Sinon, demandez à parler au département des ressources humaines ou au gérant/directeur. Ensuite, présentez-vous et demandez à la personne si elle a quelques minutes à vous consacrer. Sinon, proposez-lui de rappeler plus tard ou, mieux encore, envoyez-lui un message de courriel. Si la personne vous accorde quelques minutes, expliquez qui vous êtes et où vous travaillez. Demandez-lui ensuite si elle a déjà eu un

élève en éducation coopérative auparavant. C'EST TRÈS IMPORTANT parce qu'il faut absolument éviter, en tant qu'enseignant en éducation coopérative, de voler sans s'en rendre compte le stage d'un autre enseignant. Si l'employeur à qui vous parlez a déjà eu ou a à l'heure actuelle un élève du secondaire, demandez-lui qui était/est l'enseignant responsable ou avec quelle école l'entente a été établie. Remerciez ensuite la personne et dites-lui que vous allez discuter avec l'enseignant en question. N'allez pas plus loin dans la conversation à ce stade. S'il faut absolument que vous ayez ce stage, alors les convenances exigent que vous appeliez l'autre enseignant et que vous lui demandiez s'il va l'utiliser cette année et, sinon, si vous avez l'autorisation de l'utiliser. Comme vous le verrez bientôt, il est parfois long et difficile de cultiver des relations pour un stage en entreprise; il est donc totalement contraindre de marcher sur les pieds d'un collègue.

Si vous apprenez que l'entreprise n'a jamais offert de stage d'éducation coopérative et que la personne à qui vous parlez ne sait pas de quoi il s'agit, alors vous pouvez faire une description rapide du programme et, si vous le souhaitez, décrire l'élève que vous avez en tête. Ne restez pas au téléphone pendant trop longtemps; offrez à l'employeur de lui envoyer vos informations par télécopie ou par courriel, de façon à ce qu'il puisse les examiner attentivement. Répondez à toutes les questions immédiates que l'employeur pourrait avoir, mais ne le forcez pas à prendre une décision dès maintenant. Contentez-vous de susciter son intérêt.

En personne

Parfois, il vous arrivera de rencontrer quelqu'un en personne qui conviendrait bien à un de vos élèves. Approchez cette personne de la même manière que si vous lui téléphoniez : expliquez qui vous êtes et où vous travaillez et demandez-lui si elle a déjà eu un élève en éducation coopérative auparavant. Sinon, expliquez le fonctionnement du programme et essayez de susciter son intérêt. Demandez-lui ensuite la permission de lui envoyer des informations supplémentaires par télécopie ou par courriel, pour qu'elle puisse les examiner. Échangez vos cartes professionnelles et assurez-vous de faire un suivi à votre retour à l'école.

Suivi

Le fait de faire un suivi en temps voulu et de façon polie est important : cela suffit parfois à faire la différence entre obtenir l'accord de la personne et la dissuader complètement de participer à un programme d'éducation coopérative. Essayez de ne pas vous décourager s'il vous faut donner beaucoup d'appels téléphoniques ou envoyez beaucoup de messages de courriel avant d'arriver à quelque chose. Votre persévérance sera souvent récompensée.

L'un des outils importants lors de la mise en place des stages est un registre des appels téléphoniques / messages de courriel. Écrivez un résumé de chaque appel et

de chaque message, de façon à ce que vous vous rappeliez le stade auquel vous vous situiez avec la personne en question. Vous aurez des dates, des numéros de téléphone, des adresses de courriel et des notes qui vous permettront de rester bien organisé en dépit du grand nombre de personnes à qui vous allez parler.

Quelques jours après le premier contact avec un employeur potentiel, envoyez un message de suivi ou donnez-lui un autre coup de fil si vous n'avez pas encore eu de nouvelles. Présentez-vous à nouveau et réexpliquez ce que vous cherchez. Dites aussi que vous ne voulez pas l'embêter davantage, mais que vous vous demandiez s'il avait eu le temps de jeter un coup d'œil aux documents que vous lui avez fait parvenir par courriel/télécopie. Est-ce qu'il a des questions? Vous vous rendrez sans doute compte à ce stade si la personne s'intéresse ou non à la prise en charge d'un élève.

S'il semble possible d'organiser un stage, dites à la personne que vous avez un élève bien précis en tête et donnez-lui quelques détails sur cet élève qui ne permettent pas de l'identifier (niveau, fiabilité, intérêt pour le secteur, etc.). Offrez-lui de lui envoyer par télécopie ou par courriel le *curriculum vitae* de l'élève et demandez à l'employeur d'envisager d'organiser une entrevue avec l'élève si cela lui semble approprié.

Lorsque vous envoyez des informations par télécopie ou par courriel, incluez toujours une lettre explicative sur du papier à entête de l'école. Soyez formel et professionnel. Remerciez l'employeur du temps qu'il a bien voulu vous consacrer et de bien vouloir envisager de prendre un élève en éducation coopérative. Décrivez l'élève que vous avez en tête et le reste du contenu de votre télécopie/courriel. Offrez la possibilité d'organiser une entrevue avec l'élève et suggérez deux ou trois dates et heures pour cette entrevue. Demandez à l'employeur de vous appeler ou de vous envoyer un message (donnez-lui vos coordonnées) une fois qu'il aura eu l'occasion d'examiner les informations. Si vous n'avez pas de nouvelles de l'employeur au bout de quelques jours, appelez-le ou envoyez-lui de nouveau un message pour vérifier où les choses en sont.

Si l'employeur s'intéresse au cas, la prochaine étape est de fixer une date et une heure pour l'entrevue, sachant que vous et l'élève irez rencontrer l'employeur dans son lieu de travail. Si l'employeur essaye de trouver des excuses ou est négatif d'une manière ou d'une autre, contentez-vous de le remercier et de lui dire que vous avez apprécié le temps qu'il a bien voulu vous consacrer. Dans certains cas, il est approprié de demander si vous pouvez garder le nom de l'employeur dans vos dossiers pour d'autres stages à l'avenir ou de demander à l'employeur s'il peut vous recommander quelqu'un d'autre dans le secteur qui pourrait être intéressé. Prenez bien soin de donner une bonne impression de votre programme quel que soit le résultat de la discussion.

Vous pouvez demander à l'employeur d'organiser l'entrevue avec l'élève s'il n'est pas sûr que le stage fonctionnera. Parfois, le simple fait de rencontrer l'élève suffira à l'encourager à prendre le risque. Dans un tel cas, assurez-vous que l'élève comprend bien que le stage n'est pas garanti et qu'il va lui falloir essayer de convaincre l'employeur de le prendre en stage.

Annexes



Education
Éducation

Politique pour le programme « Options et opportunités » (O₂)

1. ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Le programme « Options et opportunités » (O₂) est un programme conçu en vue d'aider les élèves à se trouver une carrière ou une profession dans des contextes d'apprentissage qui correspondent à leurs propres besoins et qui établissent des liens avec l'entreprise et d'autres destinations au postsecondaire. La présente politique a pour but de définir les volets et les exigences du programme et de clarifier les responsabilités des différents participants.

2. DÉFINITIONS

académie des carrières — « école dans l'école » dans laquelle on combine le travail sur les cours théoriques et un travail sur l'orientation axé sur un domaine spécifique

apprentissage axé sur des projets — approche de l'enseignement centrée sur l'élève, qui s'appuie sur des activités d'apprentissage authentiques dans lesquelles les élèves travaillent par eux-mêmes ou en groupe sur un projet ayant une certaine longueur et un certain niveau de complexité

apprentissage en milieu communautaire — activités d'exploration des professions que la communauté offre aux élèves dans le cadre de programmes d'apprentissage par l'expérience

cohorte « Options et opportunités » — groupe d'élèves désigné pour la participation au programme « Options et opportunités »

éducation coopérative — activité d'apprentissage planifiée exigeant un stage de longue durée dans une entreprise ou dans un organisme communautaire pour lequel l'élève du secondaire recevra un crédit ou un demi-crédit

élève — tout élève inscrit au programme des écoles publiques de la 10^e à la 12^e année

enseignant responsable du programme « Options et opportunités » — enseignant de l'école désigné pour assurer la coordination du programme « Options et opportunités »

enseignement différentiel — méthode d’enseignement consistant à varier et à adapter les approches, les stratégies et les ressources afin de répondre aux besoins et aux capacités de l’élève, ce qui permet d’obtenir les meilleurs résultats possibles sur le plan de l’épanouissement et de la réussite de l’élève

entente sur l’apprentissage — document rempli par l’élève, sa famille, le responsable de l’accueil et l’enseignant en tant que représentant du conseil scolaire, dans lequel on décrit les responsabilités de chaque partenaire lors du stage

famille — parent, parents ou autre(s) membre(s) de la famille ou tuteur(s) jouant le rôle de parents (grand-parent, tante, oncle, frère ou sœur adulte, etc.)

ministère — ministère de l’Éducation de la Nouvelle-Écosse

options au postsecondaire — destinations potentielles pour les élèves après l’école secondaire : formation d’apprenti, collège communautaire, école militaire, collège privé, université ou monde du travail

plan de programme individualisé — programme élaboré et mis en œuvre pour un élève pour qui les résultats d’apprentissage du programme des écoles publiques ne s’appliquent pas ou ne peuvent être atteints

processus d’admission — processus suivi pour sélectionner les élèves pour le programme « Options et opportunités », qui comprend la promotion du programme, le repérage des candidats potentiels, la candidature, l’entrevue, la sélection et l’accueil

3. OBJECTIFS DE LA POLITIQUE

Les objectifs de la présente politique sont les suivants :

- définir les volets du programme qui sont nécessaires pour aider les élèves à s’orienter vers une profession ou un métier dans des contextes d’apprentissage qui répondent à leurs besoins et qui leur permettent de nouer des liens avec le monde du travail et les autres destinations au postsecondaire
- décrire les aspects suivants du programme tel qu’il se déroule :
 - admission des élèves
 - organisation de l’emploi du temps
 - taille de la cohorte
 - soutien
- faire la distinction entre les procédures et critères obligatoires et facultatifs du programme « Options et opportunités »
- définir ce qui est exigé des élèves pour terminer avec succès le programme « Options et opportunités »
- définir les rôles et les responsabilités du ministère de l’Éducation, des conseils scolaires, des écoles, des enseignants et des élèves

4. CHAMP D'APPLICATION

Cette politique s'applique à tous les élèves inscrits au programme « Options et opportunités » et à tous les enseignants, administrateurs scolaires et membres du personnel du conseil scolaire responsables de la mise sur pied et de l'offre du programme « Options et opportunités ».

5. DIRECTIVES DE LA POLITIQUE

- Le programme « Options et opportunités » comprend l'ensemble des volets suivants :
 - partenariats d'apprentissage communautaire — partenariats favorisant l'élargissement des occasions de faire un apprentissage en milieu communautaire et de parvenir aux résultats d'apprentissage
 - orientation et planification intégrées — accès à des activités d'orientation dans le cadre des cours à crédits
 - compétences pour le monde du travail — développement des compétences relatives à l'employabilité et de préparation au monde du travail
 - souplesse dans la conception et la prestation des programmes — accent mis sur la souplesse dans l'emploi du temps, avec par exemple des académies des carrières
 - équipes d'enseignement — dispositifs de dotation en personnel et de perfectionnement professionnel pour faciliter l'offre des programmes « Options et opportunités »
 - options de cours élargies — offre d'un éventail de cours se rapportant à l'orientation
 - pour prendre un bon départ dans les métiers — possibilités d'accéder à des activités d'orientation et de poursuivre son exploration des professions
 - liens avec les familles — offre d'occasions pour les familles de participer aux activités des élèves du programme « Options et opportunités »
- L'entrée au programme « Options et opportunités » ne peut se faire qu'au niveau de la 10^e année. Les élèves ne peuvent pas rejoindre la cohorte du programme « Options et opportunités » après la 10^e année.
- On s'attend à ce que les écoles mettent sur pied une cohorte annuelle de 20 élèves en 10^e année.
- Les conseils scolaires offrent des activités de perfectionnement professionnel aux enseignants du programme « Options et opportunités » selon les besoins.
- Les écoles désignées comme participant au programme « Options et opportunités »
 - respectent les procédures et les processus décrits dans les documents du ministère de l'Éducation se rapportant au programme « Options et opportunités » et à l'apprentissage en milieu communautaire
 - incorporent l'enseignement différentiel, l'apprentissage par l'expérience, l'apprentissage axé sur des projets et un processus d'initiation à l'orientation et à l'employabilité dans tous les cours offerts aux élèves du programme « Options et opportunités »

- organisent des entrevues et sélectionnent des élèves en vue de former une cohorte en 10^e année, conformément aux critères et au processus d'admission définis par le ministère
 - favorisent le développement des portfolios VieTravail tels qu'ils sont décrits dans le document *Le portfolio VieTravail pour les élèves de la Nouvelle-Écosse — Ressource pour l'enseignement* (Ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse, 2008)
 - désignent un enseignant responsable du programme « Options et opportunités » et prévoient, dans sa tâche d'enseignement, un bloc pour chaque semestre, de durée équivalente à une charge de cours, pour les responsabilités d'enseignant responsable du programme « Options et opportunités »
 - mettent en place une équipe « Options et opportunités » et s'assurer que tous les membres du personnel travaillant auprès des élèves du programme « Options et opportunités » se réunissent régulièrement
 - s'assurent qu'on offre tout un éventail de cours liés à l'orientation
 - mettent en place des sections spéciales des cours d'orientation de 10^e et de 11^e année, du cours d'apprentissage en milieu communautaire de 10^e année et du cours sur la santé et la sécurité au travail de 11^e année pour les élèves du programme « Options et opportunités » exclusivement
 - offrent une section spéciale des cours d'anglais et de français de 10^e année, ainsi que d'autres cours, si nécessaire, pour les élèves du programme « Options et opportunités » exclusivement
 - prévoient au minimum quatre cours d'éducation coopérative, dont un peut être le cours d'apprentissage en milieu communautaire de 10^e année, pour chaque élève du programme « Options et opportunités »
 - s'assurent que chaque établissement dispose d'exemplaires à jour des différents documents mentionnés dans la bibliographie du présent document et qu'on s'y réfère lorsqu'on souhaite clarifier et examiner les détails de la présente politique
 - s'assurent que les documents confidentiels obtenus lors du processus d'admission ne sont pas intégrés dans le dossier permanent de l'élève
- On déploiera les ressources en personnel prévues pour l'offre du programme « Options et opportunités » conformément aux directives du document *Options et opportunités — Ressource pour les écoles* (Ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse, 2012).
 - Il faut que les élèves parviennent aux résultats d'apprentissage définis dans les programmes des matières relevant du programme des écoles publiques pour qu'ils puissent obtenir le diplôme de fin d'études secondaires de la Nouvelle-Écosse, même s'il est possible de parvenir à ces résultats d'apprentissage au moyen de diverses activités d'apprentissage.
 - Les élèves font l'objet d'un emploi du temps complet aussi bien en 10^e qu'en 11^e et en 12^e année.

- On remet aux élèves inscrits au programme « Options et opportunités » un certificat du programme O₂ lorsqu'ils remplissent les conditions suivantes :
 - Ils ont suivi au minimum quatre cours d'éducation coopérative, dont l'un peut être le cours d'apprentissage en milieu communautaire de 10^e année.
 - Ils ont élaboré un portfolio VieTravail.
 - Ils ont suivi les cours d'orientation de 10^e année et de 11^e année et le cours sur la santé et la sécurité au travail de 11^e année.

6. LIGNES DIRECTRICES DE LA POLITIQUE

- Il convient, dans la mesure du possible, d'attribuer à chaque enseignant concerné plus d'un cours du programme « Options et opportunités », afin de favoriser la mise en place de bonnes relations entre l'enseignant et les élèves.
- Il convient de s'assurer qu'on fournit aux élèves inscrits au programme « Options et opportunités » le meilleur accès possible aux ressources technologiques qui les aideront à développer leurs compétences et à explorer les questions d'orientation.
- Le pourcentage d'élèves ayant un plan de programme individualisé qui suivent des sections ou des cours du programme « Options et opportunités » ne devrait pas dépasser le pourcentage d'élèves ayant un plan de programme individualisé dans l'école.
- Lorsque les élèves du programme « Options et opportunités » sont contraints de suivre des cours avec des élèves qui ne font pas partie de la cohorte « Options et opportunités », il convient d'organiser l'emploi du temps de façon à ce qu'ils soient ensemble en groupe, pour qu'ils puissent s'entraider.
- L'école devrait élaborer des procédures en vue de faire participer les familles aux événements dans l'école qui font la promotion du programme « Options et opportunités » et qui célèbrent les réussites des élèves du programme « Options et opportunités ».

7. RESPONSABILITÉS

Le **ministère de l'Éducation** a les responsabilités suivantes :

- communiquer la politique à l'ensemble des conseils scolaires
- définir les objectifs de la politique, en consultation avec les conseils scolaires
- élaborer et tenir à jour les documents sur lesquels s'appuie le programme « Options et opportunités »

Le **conseil scolaire** a les responsabilités suivantes :

- communiquer la politique aux écoles
- fournir aux écoles les documents du ministère sur lesquels s'appuie le programme
- faire un contrôle et s'assurer qu'on respecte cette politique

L'**école** a les responsabilités suivantes :

- suivre les lignes directrices et les directives de la politique lors de la mise en œuvre du programme « Options et opportunités »

L'**enseignant** a les responsabilités suivantes :

- s'occuper des huit volets du programme « Options et opportunités »
- remplir les rôles et les responsabilités décrits dans les directives et les lignes directrices de la présente politique
- s'assurer que les crédits d'éducation coopérative sont bien conformes à la politique pour l'apprentissage en milieu communautaire

L'**élève** a les responsabilités suivantes :

- respecter les modalités de son entente sur l'apprentissage et être conscient du fait que, s'il ne les respecte pas, il ne pourra pas continuer de participer au programme « Options et opportunités »

8. SUIVI

- C'est le sous-ministre de l'éducation qui a pour responsabilité de faire un suivi global du respect de la présente politique.
- C'est la direction générale du conseil scolaire qui a pour responsabilité de faire un suivi du respect de la présente politique.
- C'est la direction de l'école qui est responsable du respect de la présente politique.
- C'est le ministère de l'Éducation qui, par l'intermédiaire du coordinateur de l'initiative « Youth Pathways and Transitions », fera un suivi de cette politique, avec les conseillers en apprentissage en milieu communautaire du conseil scolaire. Cette responsabilité comprend l'évaluation du caractère approprié et efficace de la présente politique et la prise de mesures garantissant que la politique est officiellement réévaluée tous les deux ans.

9. DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Nouvelle-Écosse — Ministère de l'Éducation, *L'apprentissage en milieu communautaire — Ressource pour les écoles*, Halifax (N.-É.), Province de la Nouvelle-Écosse, 2012.

Nouvelle-Écosse — Ministère de l'Éducation, *La communauté en tant que salle de classe — Ressource pour l'éducation coopérative*, Halifax (N.-É.), Province de la Nouvelle-Écosse, 2012.

Nouvelle-Écosse — Ministère de l'Éducation, *Options et opportunités — Ressource pour les écoles*, Halifax (N.-É.), Province de la Nouvelle-Écosse, 2012.

Nouvelle-Écosse — Ministère de l'Éducation, *Le portfolio VieTravail pour les élèves de la Nouvelle-Écosse — Ressource pour l'enseignement*, Halifax (N.-É.), Province de la Nouvelle-Écosse, 2008.

Questions — Pour de plus amples renseignements sur cette politique ou pour obtenir les documents de référence, veuillez communiquer avec le coordinateur de l'initiative « Youth Pathways and Transitions » des Services de la programmation anglaise au ministère de l'Éducation, au (902) 424-7123.

Formulaire de candidature pour l'élève

Ce formulaire correspond aux politiques du programme « Options et opportunités » et de l'apprentissage en milieu communautaire. Il est interdit de le modifier.

Nom : _____ Numéro d'identification : _____

Date de naissance : _____ Âge : _____ Nom du parent/tuteur : _____

Tél. à domicile : _____ Tél. personnel : _____ Courriel : _____

Adresse du domicile : _____ Adresse postale (☐ même adresse que l'adresse du domicile) : _____

_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

Personne de référence : _____

(Veuillez répondre soigneusement à chaque question dans la présente section.)

1. Pourquoi cela vous intéresse-t-il de faire partie du programme O₂?

2. Quels sont les problèmes ou les obstacles qui présentent des difficultés pour vous dans le cadre scolaire à l'heure actuelle? Quels sont les problèmes ou les obstacles qui pourraient présenter des difficultés pour vous en dehors de l'école?

3. Quelles sont les matières scolaires qui vous attirent le plus? Pourquoi?

4. Quelles sont les matières scolaires dans lesquelles vous réussissez?

5. Quelles sont les matières scolaires que vous n'aimez pas? Pourquoi?

6. Quelles sont les matières scolaires que vous trouvez difficiles? Pourquoi?

7. Dans quelle mesure faites-vous des efforts dans votre travail scolaire?

(Veuillez cocher la case correspondant le mieux à votre cas.)

- ☐ Je fais toujours de mon mieux. ☐ Je ne fais de mon mieux que dans certaines occasions. ☐ Je fais rarement des efforts dans mes cours.

8. Décrivez une situation dans laquelle vous avez vraiment essayé de faire de votre mieux :

Décrivez de façon générale votre style d'apprenant :

9. Veuillez cocher toutes les cases correspondant aux modes d'apprentissage qui fonctionnent bien pour vous :

- | | |
|---|---|
| ☐ lecture | ☐ écoute |
| ☐ répétition et mise en scène | ☐ observation |
| ☐ mémorisation | ☐ observation |
| ☐ interactivité (application pratique) | ☐ utilisation des technologies |
| ☐ expérience (stage en entreprise) | ☐ écriture |
| ☐ approche en équipe | ☐ travail seul |

10. Est-ce que vous avez redoublé une ou des classes à l'école? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, laquelle ou lesquelles? _____

11. a. Quels sont vos passetemps et vos centres d'intérêt en dehors de l'école?

b. À quelles activités parascolaires participez-vous ou aimeriez-vous participer?

c. À quoi passez-vous votre temps libre?

12. a. Est-ce que vous êtes une personne responsable? ☐ Oui ☐ Non

Expliquez votre réponse :

b. Est-ce que vous êtes une personne ponctuelle? ☐ Oui ☐ Non

Expliquez votre réponse :

13. a. Quels sont vos buts en matière d'études?

b. Quels sont vos buts à long terme en matière de carrière professionnelle?

14. Est-ce que vous travaillez à temps partiel à l'heure actuelle? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, où? _____

15. Est-ce que vous êtes prêt(e) à vous engager vis-à-vis du programme O₂, à être très assidu(e), à travailler fort et à répondre aux attentes du programme? Cela veut dire que vous devrez participer à tous les volets du programme, y compris les cours, les excursions, les stages en entreprise et les autres activités apparentées.

☐ Oui ☐ Non

À faire remplir par la famille :

1. Quels sont vos buts pour votre enfant?

2. Pourquoi pensez-vous que ce programme permettra de mieux répondre aux besoins de votre enfant sur le plan de l'apprentissage et d'améliorer ses résultats à l'école?

3. Quelles sont vos attentes vis-à-vis du programme?

4. Le programme O₂ exige la participation des familles, des élèves, de l'école et de la communauté, qui travaillent tous ensemble en partenariat en vue de permettre aux élèves d'obtenir leur diplôme de fin d'études secondaires et de poursuivre leurs études ou de chercher des possibilités d'emploi. Ce programme comprendra un volet d'apprentissage en milieu communautaire. L'école aura besoin de tout votre soutien pour que votre enfant parvienne à réaliser les buts du programme. Comment envisagez-vous votre rôle de soutien vis-à-vis de votre enfant?

Signature de l'élève : _____ **Date :** _____

Signature du parent/tuteur : _____ **Date :** _____

Processus d'admission pour le programme « Options et opportunités » :

1. L'élève et ses parents/tuteurs remplissent le formulaire de demande.
2. L'élève et ses parents/tuteurs assistent à toutes les sessions d'entrevues ou de planification.
3. La lettre d'acceptation et l'entente sur l'apprentissage sont rapportées à l'école.
4. L'élève et ses parents/tuteurs assistent à toutes les réunions nécessaires pendant l'année scolaire.

Ce formulaire est disponible au format Microsoft Word à <https://edapps.ednet.ns.ca/eduportal/Login.aspx?lang=2>.

Options et opportunités (O₂) – Entente sur l'apprentissage

Ce formulaire correspond aux politiques du programme « Options et opportunités » et de l'apprentissage en milieu communautaire. Il est interdit de le modifier.

Progrès sur le plan scolaire

- ☐ J'accepte de faire de mon mieux dans tous mes cours.
- ☐ J'accepte de demander de l'aide à mes enseignants quand j'en ai besoin.
- ☐ J'accepte d'utiliser l'agenda de l'école régulièrement pour noter mes devoirs à la maison, mes tests et mes tâches. (Si l'école ne me fournit pas d'agenda, j'élaborerai mon propre système pour me tenir à jour.)
- ☐ J'accepte de faire de mon mieux dans toutes les tâches et dans tous les projets et de respecter toutes les échéances.
- ☐ J'accepte de participer à tous les tests et à tous les examens.
- ☐ J'accepte d'élaborer un portfolio VieTravail et de le tenir à jour.

Assiduité

- ☐ J'accepte de venir à l'école tous les jours, d'assister à tous les cours et d'arriver à l'heure.
- ☐ J'accepte de prévenir mon enseignant quand je ne pourrai pas éviter d'être absent(e).

Conduite

- ☐ J'accepte de me familiariser avec toutes les politiques et tous les règlements de l'école et de les suivre.
- ☐ J'accepte de traiter mes enseignants et les autres élèves avec équité, honnêteté et respect.
- ☐ J'accepte de parler régulièrement à ma famille de mes progrès et des problèmes que j'ai pu rencontrer.

Entreprise et communauté

- ☐ J'accepte de bien me comporter lors de mon apprentissage en milieu communautaire ou en entreprise.
- ☐ J'accepte de respecter tous les règlements et toutes les consignes de santé et de sécurité au travail dans l'entreprise.

Signature de l'élève : _____ **Date :** _____

Signature du parent/tuteur : _____ **École :** _____

Ce formulaire est disponible au format Microsoft Word à <<https://edapps.ednet.ns.ca/eduportal/Login.aspx?lang=2>>.

Application de l’entente sur l’apprentissage du programme O₂

Que se passe-t-il lorsqu’un élève ne répond pas aux attentes énoncées dans le plan d’apprentissage?

Il n’est pas réaliste de s’attendre à ce que les élèves qui ont pris l’habitude de réagir de façon négative ou non constructive à l’école soient en mesure de perdre ces habitudes du jour au lendemain sans période de transition. Pour certains élèves, il convient de tenir compte des signes qu’ils sont en train de progresser en vue de répondre aux attentes.

Lorsqu’on a un élève qui répond aux attentes, mais qui ne connaît pas la réussite sur le plan scolaire, si cet élève s’efforce de s’améliorer, il ne faut pas le retirer du programme. Il faut que l’école lui fournisse du soutien quand il en a besoin ou passe en revue les structures de soutien existantes pour s’assurer qu’elles sont appropriées.

Si l’élève — après une période raisonnable pendant laquelle on assure un suivi sur le plan des résultats scolaires, de l’assiduité et du comportement, on offre des rétroactions, un encadrement et un soutien dans l’apprentissage et on consulte sa famille — n’affiche pas de progrès en vue de répondre aux attentes, alors on peut le transférer dans le programme scolaire ordinaire du secondaire.

Lorsque l’enseignant décide s’il va ou non retirer l’élève du programme O₂, il faut qu’il tienne compte de plusieurs autres facteurs :

- Est-ce que le comportement de l’élève a un impact négatif sur les autres élèves du programme O₂?
- Est-ce que l’intégrité du programme est menacée par le comportement de l’élève?
- Est-ce que l’élève a été impliqué dans des comportements exceptionnellement négatifs (consommation de drogue, insubordination, agression ou autre comportement très agressif)?
- Est-ce que l’élève n’est pas parvenu à progresser dans la réalisation des attentes concernant la préparation du monde du travail qui doivent lui permettre de participer aux cours d’éducation coopérative?

Quel appui l'entente sur l'apprentissage fournit-elle en ce qui concerne la transition pour les élèves qui *intègrent* le programme « Options et opportunités »?

La signature de l'entente sur l'apprentissage est la dernière étape du processus, une fois qu'on a décidé que l'élève était démotivé vis-à-vis de la scolarité et ne réalisait pas son potentiel sur le plan scolaire.

L'entente sur l'apprentissage sert à confirmer que l'élève s'engage

- à changer de comportement
- à participer pleinement au programme

Quel appui l'entente sur l'apprentissage fournit-elle en ce qui concerne la transition pour les élèves qui *quittent* le programme « Options et opportunités »?

L'entente sur l'apprentissage fournit un cadre sur lequel on s'appuie pour noter les choses suivantes :

- les progrès sur le plan scolaire
- l'assiduité
- les problèmes de comportement
- la communication avec l'élève, la famille et l'administration

Quel processus convient-il de suivre pour assurer la transition pour les élèves qui quittent le programme « Options et opportunités »?

S'il s'avère nécessaire de transférer un élève du programme O₂ au programme ordinaire du secondaire pour mettre en place un soutien supplémentaire dans l'apprentissage ou un plan de programme individualisé, alors il convient d'utiliser, avant le transfert, un processus de consultation et de planification qui tient compte des besoins de l'élève sur le plan de l'apprentissage et qui examine les mesures qui répondront le mieux à ces besoins. Il convient de prévoir le transfert à une date qui minimisera les perturbations dans la progression de l'élève, à la fin du semestre, par exemple.

L'école doit suivre la politique concernant les transitions établie par son conseil scolaire.

La fiche d'information « La transition – Un processus continu » (Ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse, 2012) fournit des informations utiles (http://studentservices.ednet.ns.ca/sites/default/files/Transition_FR.pdf).

Note : Lorsqu'un élève quitte le programme « Options et opportunités », il est important d'en informer le bureau d'admission du Nova Scotia Community College, pour qu'il puisse libérer la place réservée à l'élève.

Déclaration d'intention

Ce formulaire correspond aux politiques du programme « Options et opportunités » et de l'apprentissage en milieu communautaire. Il est interdit de le modifier.

Demande de réservation d'une place – Programme « Options et opportunités »

Nom de l'élève : _____
(prénoms, nom)

Date de naissance : _____ Sexe : ☐ F ☐ M
(jj/mm/aaaa)

Numéro de téléphone à domicile : _____ Courriel : _____

Adresse postale : _____
(adresse municipale, route ou case postale)

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

École secondaire : _____ Niveau de scolarisation : _____

Programme ou groupe de programmes auquel je compte m'inscrire au NSCC
(voir liste détaillée des programmes à www.nsc.ca)

Programme spécifique : _____

Campus préféré (voir annuaire du NSCC sur le Web à www.nsc.ca pour obtenir
une liste des campus où sont enseignés les programmes)

Campus : _____

Élève

J'ai commencé à travailler sur mon portfolio VieTravail et je me suis appuyé dans mes choix sur ce que j'ai
appris sur mes compétences et mes centres d'intérêt.

(signature) (date)

Je finirai mes études secondaires en : _____
(année)

Famille

Je soutiens mon enfant dans son intérêt pour ce programme du NSCC.

(signature)

(date)

Coordinateur/enseignant du programme O₂

J'ai parlé à cet(te) élève de son projet d'orientation professionnelle

(signature)

(date)

Exonération de responsabilité concernant les renseignements personnels de l'élève

Je comprends que le Nova Scotia Community College et mon école secondaire vont rassembler, utiliser et communiquer mes renseignements personnels de façon confidentielle. Ces renseignements ne sont pas communiqués à des tierces parties. Je consens à cette utilisation de mes renseignements personnels, du moment que le NSCC respecte ses devoirs et ses obligations selon la loi dans la gestion de mes renseignements.

À renvoyer avant la fin du mois de juin de votre 10^e année à :

NSCC Admissions
C.P. 220
Halifax (N.-É.) B3J 2X1
téléc. : (902) 491-3514

Ce formulaire est disponible au format Microsoft Word à <https://edapps.ednet.ns.ca/eduportal/Login.aspx?lang=2>.

Ressources sur l'éducation coopérative du ministère de l'Éducation

L'apprentissage en milieu communautaire – Ressource pour les écoles

(Ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse, 2012)

Ce document décrit les lignes directrices, les politiques et les paramètres de l'apprentissage en milieu communautaire et indique les méthodes de collaboration entre la communauté et les écoles pour créer des milieux d'apprentissage pertinents pour les élèves. Le document commence par une définition du vaste éventail des possibilités d'apprentissage en milieu communautaire. Il décrit l'utilisation que les enseignants et les élèves peuvent faire des diverses possibilités d'apprentissage en milieu communautaire à l'élémentaire, au premier cycle du secondaire et au deuxième cycle du secondaire.

Le document décrit les lignes directrices pour l'offre de toutes les activités d'apprentissage en milieu communautaire. Il répond aux questions qui se posent le plus fréquemment dans les écoles concernant les transports, les assurances, la santé et la sécurité au travail, l'accès aux informations et la protection de la vie privée. Il résume la raison d'être de l'éducation coopérative, ses buts et les résultats d'apprentissage visés pour le volet dans l'école et le volet dans la communauté. Il définit les rôles et les responsabilités de tous les participants dans une activité d'éducation coopérative.

Le document fournit, en conclusion, des stratégies et des méthodes pour mesurer et évaluer l'apprentissage de l'élève. Il fournit des ressources pédagogiques et des exemples de formulaires.

L'éducation coopérative – Ressource pour les écoles (Ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse, 2013)

Ce document est destiné aux administrateurs ou enseignants qui sont en train de mettre en œuvre un programme d'éducation coopérative dans leur école. La perspective de passer de l'enseignement à temps plein dans la salle de classe à la mise en œuvre d'un programme d'apprentissage par l'expérience en dehors de l'école peut être très intimidante. Mais avec des informations contextuelles, de bonnes aptitudes en organisation et de la détermination, il est possible d'organiser un programme d'éducation coopérative réussi dans l'école et d'aider les élèves à développer leurs compétences relatives à l'employabilité et d'explorer des carrières.

Les meilleures pratiques dans la mise en œuvre d'un programme d'éducation coopérative exigent de l'enseignant qu'il possède diverses compétences. C'est la communauté qui devient la salle de classe et il est essentiel de savoir faire preuve de créativité, de souplesse et d'imagination dans l'offre des programmes. Ce document fournit à l'enseignant qui débute dans l'éducation coopérative les outils dont il a besoin pour comprendre et endosser son nouveau rôle.

*Investissons dans la jeunesse! Le mentorat en entreprise –
Guide pour les employeurs*
(Ministère du Travail et de l'Éducation postsecondaire et
Ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse, à paraître)

Ce document invite les employeurs à participer activement aux activités d'apprentissage en milieu communautaire organisées par nos écoles publiques. Il explique pourquoi il est suggéré aux employeurs de participer à ces activités et décrit ce qu'ils peuvent faire pour investir dans la jeunesse. Il comprend une section très complète sur l'accueil de l'élève et des suggestions pour faire en sorte que les activités d'apprentissage soient positives, qui sont très utiles. Ce guide aidera les écoles à répondre aux nombreuses questions et préoccupations qu'ont les organismes d'accueil dans la communauté lorsqu'ils envisagent de participer à des stages dans le cadre du programme « Options et opportunités », des stages d'éducation coopérative ou d'autres formes d'apprentissage en milieu communautaire.

Qualités d'un bon enseignant pour le programme « Options et opportunités » (O₂)

La réussite du programme O₂ dépend de la mise en place dans l'école d'un programme qui prête attention à tous les volets du programme O₂. Le plus important de ces volets est la dotation en personnel. Quand on choisit le bon type d'enseignant, les élèves parviennent à s'épanouir dans le cadre du programme. Dans les écoles où le programme O₂ est tout particulièrement efficace, on a un enseignant qui présente les qualités suivantes :

Qualités sur le plan scolaire

- a de l'expérience en enseignement différencié
- s'engage à mettre en œuvre le programme d'études prescrit
- est prêt à choisir des stratégies d'enseignement qui conviennent aux élèves et au contexte de l'apprentissage
- trouve un équilibre entre attentes de niveau élevé et soutien de niveau élevé
- encourage les élèves à faire preuve à la fois d'autonomie individuelle et d'initiative collective
- est familier avec tout un éventail de professions
- est à l'aise vis-à-vis de l'enseignement en collaboration

Qualités sur le plan social

- a de l'expérience auprès des groupes et des organismes communautaires
- s'engage à mettre en place des relations avec les groupes et les organismes communautaires
- comprend la valeur qu'a pour les élèves l'apprentissage dans de multiples cadres communautaires
- travaille bien dans un contexte de travail d'équipe
- met en place de solides relations de travail en coopération et dans la collégialité avec les autres enseignants et les conseillers d'orientation
- offre régulièrement une rétroaction constructive et descriptive
- est à l'aise dans le travail avec les familles

Qualités sur le plan cognitif

- apprend par la réflexion, est prêt à s'améliorer et à innover
- comprend l'importance qu'il y a à saisir les occasions qui se prêtent tout particulièrement à l'enseignement
- reconnaît et saisit les occasions d'innover
- s'engage à adopter une approche collégiale de l'enseignement
- a une vision claire des liens entre le travail et l'apprentissage

Qualités sur le plan affectif

- est doué pour les rôles de défense des intérêts des gens
- se soucie du bien-être des élèves et de leur développement
- persévère lorsqu'il s'agit d'exploiter le potentiel inexploré des élèves
- est prêt à faire tout ce qui est nécessaire pour que les élèves connaissent la réussite
- n'est pas rebuté par les élèves qui sont difficiles ou qui résistent
- prend du plaisir à voir les élèves triompher
- considère les élèves avant tout comme des personnes et ensuite comme des apprenants

Note : Cette liste ne comprend pas les qualités plus générales qui font un bon enseignant. Les administrateurs peuvent, dans le cadre du processus de dotation en personnel, ajouter d'autres critères à la liste pour décrire un poste spécifique dans leur établissement.

Qualités d’une bonne école pour le programme « Options et opportunités »

Les écoles qui ont mis en place un bon programme « Options et opportunités » sont des écoles qui ont la plupart des qualités suivantes :

- capacité de mettre en place une cohorte complète de 20 élèves chaque année
- contribution à la mise en place d’une bonne répartition géographique au sein du conseil
- contribution à la mise en place d’une bonne répartition démographique au sein du conseil
- bonnes relations avec les entreprises et les organismes de la communauté
- administration dont les efforts sont axés sur l’innovation
- capacité d’offrir tout un éventail de cours liés à l’orientation
- culture de l’école basée sur un engagement vis-à-vis de l’égalité des chances et de la diversité
- engagement du personnel à défendre et à conseiller les élèves
- engagement vis-à-vis du Programme global d’orientation et de counselling
- école favorable à la flexibilité dans l’emploi du temps
- capacité d’offrir un enseignement différencié, interactif et fondé sur des projets
- expérience en éducation coopérative
- bonnes relations avec le Nova Scotia Community College
- compréhension de tous les volets du programme et engagement à les mettre tous en œuvre

Processus d'admission des élèves

Information	• brochures fournies aux écoles du premier cycle du secondaire pour qu'elles les distribuent aux familles, aux élèves et aux enseignants • note d'information dans le bulletin d'information de l'élève • session d'information pour le personnel • session d'information pour les familles	janv. – mars
Repérage	• les élèves peuvent s'identifier eux-mêmes • les familles peuvent mentionner leur enfant • les enseignants et le conseiller d'orientation collaborent pour repérer les élèves	
Demande	• remplie ensemble par l'élève et sa famille	avril, mai
Sélection	• mise en place d'une équipe responsable des entrevues (enseignant, conseiller d'orientation, administration) • passage en revue du formulaire pour les entrevues et des critères de sélection par l'équipe • entrevue à laquelle participe à la fois l'élève et ses parents	
Choix	les critères de sélection comprennent • des preuves que l'élève a perdu sa motivation (faibles résultats scolaires, problèmes d'assiduité, problèmes de comportement) • une évaluation de l'enseignant indiquant que l'élève ne réalise pas son potentiel sur le plan scolaire • des indications que l'élève est prêt à respecter tous les engagements vis-à-vis du programme O₂	
Engagement	• on offre à l'élève un stage dans le cadre du programme O₂ • l'élève signe l'entente sur l'apprentissage • l'école accepte d'offrir toutes les composantes du programme O₂	juin

Informations pour les parents sur le programme « Options et opportunités »

[nom de l'école]

Programme

Les élèves doivent s'inscrire aux cours suivants :	Les élèves peuvent choisir le reste de leurs cours parmi les cours suivants :
1.	1.
2.	2.
3.	3.
4.	4.

Processus

- Les élèves et les parents/tuteurs remplissent le formulaire de demande.
- Les élèves et les parents/tuteurs assistent tous à des sessions d'entrevues et de planification.
- Le programme envoie la lettre d'acceptation et l'entente sur l'apprentissage.
- Les élèves et les parents/tuteurs assistent à toutes les réunions nécessaires pendant l'année scolaire.

Échéances

[date]	Session d'information avec les parents et les élèves de 9 ^e année
[date]	Date limite pour les demandes
[dates]	Entrevues
[dates]	Envoi de l'avis d'acceptation
[date]	Session d'orientation pour les élèves
[date]	Première réunion avec les parents/tuteurs

Personnes à contacter à l'école

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

[nom]

[tél.]

[courriel]

Ce formulaire est disponible au format Microsoft Word à <<https://edapps.ednet.ns.ca/eduportal/Login.aspx?lang=2>>.

Repérer les élèves susceptibles de tirer le plus grand profit du programme O₂

Le programme « Options et opportunités » (O₂) offre une possibilité aux élèves du secondaire qui ne réalisent pas leur plein potentiel sur le plan scolaire parce qu'ils ne se sentent pas concernés par l'école.

Les candidats typiques au programme O₂ sont des élèves qui remplissent l'ensemble ou la plupart des conditions suivantes :

- Il faut renouveler leur motivation vis-à-vis de leur apprentissage et de l'école.
- Il faut les guider et les soutenir dans la définition d'un parcours pour leur vie et leur carrière professionnelle.
- Il faut leur offrir des activités d'apprentissage qui établissent des liens entre l'école, la communauté et le monde du travail.
- Il faut renforcer leur assurance vis-à-vis de leurs compétences, de leurs capacités et de leurs préférences en matière d'apprentissage.
- Il faut les aider à maîtriser les compétences dont ils auront besoin dans le monde du travail.
- Il faut les aider à réaliser leur potentiel sur le plan scolaire.

Les élèves du programme O₂ auront tout un éventail de besoins et de préférences en matière d'apprentissage. On s'attend à ce que les enseignants utilisent diverses stratégies et organisent leur enseignement en prêtant attention à tout un éventail de variables : temps, organisation de la classe, techniques d'évaluation, etc.

Éducation coopérative

Les élèves du programme O₂ doivent obtenir au moins quatre crédits en éducation coopérative, dont chacun exige au moins 100 heures en milieu de travail ou en milieu communautaire. L'enseignant doit s'assurer que ses élèves sont prêts à réussir dans l'entreprise ou l'organisme communautaire avant de lancer le stage. L'élève est accepté par l'employeur ou le dirigeant communautaire à condition qu'il soit prêt sur le plan comportemental et social et qu'il ait suivi le programme d'un cours sur la santé et la sécurité au travail.

Les élèves qui ne sont pas motivés, mais n'ont pas de difficultés sur le plan scolaire sont ceux qui pourront tirer le plus grand profit d'une série de cours d'éducation coopérative et ne sont pas nécessairement des candidats appropriés pour le programme O₂.

Processus de sélection pour le programme O₂

Raison d'être

Les lignes directrices qui suivent ont les fonctions suivantes :

- s'assurer que tous les candidats sont traités de façon équitable et qu'on tient compte de leurs besoins sur le plan de l'apprentissage, ainsi que des questions d'équité et de diversité
- mettre en place une cohorte qui permettra la mise en place d'un milieu d'apprentissage positif
- utiliser un processus cohérent en prenant en note les démarches
- constituer un dossier clair sur les étapes suivies pour la sélection des élèves

Partie A – Lignes directrices pour la sélection des élèves pour le programme O₂

1. S'assurer que l'équipe responsable de la 9^e année connaît bien les attentes et le programme O₂.
2. Inviter à l'avance les élèves à apporter un objet fabriqué (œuvre d'art, médaille, photo, sculpture en bois, etc.) qu'ils peuvent utiliser pour montrer leurs réalisations personnelles ou leurs centres d'intérêt ou qui a une signification particulière pour eux.
3. Il est important que l'entrevue soit organisée par un comité, qui peut être composé de l'enseignant responsable du programme O₂ et d'un conseiller d'orientation, d'un administrateur ou d'un enseignant de la cohorte.
4. Préparer une fiche pour l'entrevue pour chaque membre du comité, avec les questions de l'entrevue, de la place pour les notes, des suggestions et des recommandations.
5. Conserver toutes les notes prises lors des entrevues pendant une période de six années.

Partie B – Exemples de questions pour l’entrevue

1. a) Décris un moment où tu t’es fixé un but et as réussi à le réaliser.
b) Quel but t’es-tu fixé pour l’an prochain, quand tu commenceras tes études secondaires?
c) Qu’est-ce que tu imagines que tu feras après le secondaire?
2. a) Quelle est ta matière préférée et pourquoi?
b) Quelle est la matière que tu aimes le moins et pourquoi?
c) Qu’est-ce que cela nous indique sur ta forme préférée d’apprentissage?
3. a) Qu’est-ce que tu sais déjà au sujet du programme O₂?
b) Qu’est-ce que tu penses que tu vas faire lors des trois prochaines années dans le cadre du programme O₂?
c) Qu’est-ce qui t’attire le plus dans le programme O₂?
4. a) Pourquoi cela t’intéresse-t-il de faire partie du programme O₂?
b) Il s’agit d’une compétition. Qu’est-ce qui fait de toi le meilleur candidat?
c) Qu’est-ce que tu vas apporter au groupe d’élèves du programme O₂ qui fait de toi un bon candidat? (inviter l’élève à se vendre)
5. a) En quoi le deuxième cycle du secondaire est-il différent du premier cycle du secondaire, d’après toi?
b) En quoi penses-tu que ce que tu vas faire dans le programme O₂ sera différent de ce que font les autres élèves du secondaire?
c) Est-ce que tu penses que le programme O₂ fera de toi un meilleur élève et une meilleure personne?
6. a) Quelle description est-ce que ton meilleur ami ou ta meilleure amie ferait de toi, d’après toi?
b) Quelle description est-ce que tes enseignants feraient de toi, d’après toi?

Formulaire sur le premier cycle du secondaire

Élève : _____ Date : _____

Ces renseignements vont aider l'équipe responsable du programme O₂ à sélectionner les candidats qui tireront probablement le plus grand profit du programme « Options et opportunités ». Nous recommandons de remplir ce formulaire collectivement en tant qu'équipe, l'équipe se composant d'un administrateur, du conseiller d'orientation et d'au moins un enseignant. Les informations que contient ce formulaire sont censées être confidentielles et réservées à l'usage de l'équipe chargée des entrevues.

Les élèves qui tireront probablement le plus grand profit du programme « Options et opportunités » sont des élèves qui présentent plusieurs des besoins suivants :

- ☐ besoin de retrouver sa motivation vis-à-vis de l'apprentissage et de l'école
- ☐ besoin d'orientation et de soutien pour définir son parcours professionnel/personnel
- ☐ besoin d'activités d'apprentissage faisant le lien entre l'école, la communauté et le monde du travail
- ☐ besoin de renforcer son assurance vis-à-vis de ses compétences, de ses aptitudes et de ses préférences sur le plan de l'apprentissage
- ☐ besoin de développer son aptitude dans les compétences nécessaires dans le monde du travail
- ☐ besoin de soutien pour réaliser son potentiel sur le plan scolaire

Critères	4	3	2	1
tout à fait d'accord (4) / d'accord (3) / pas d'accord (2) / pas du tout d'accord (1)				
Cet élève pourrait devenir un membre de la cohorte O ₂ et de la communauté qui apporte une contribution active.				
Cet élève est capable d'acquérir les compétences dont il aura besoin pour terminer le programme O ₂ et répondre aux exigences du diplôme de fin d'études secondaires.				
L'apprentissage par l'expérience aidera cet élève à réaliser son potentiel sur le plan scolaire.				
Cet élève est capable de développer son assurance, sa capacité de prendre en compte les besoins des autres et sa responsabilité personnelle.				
Cet élève manifeste un intérêt pour la définition de son parcours professionnel/personnel.				
Le comportement de cet élève indique qu'il est capable de se livrer à des activités d'apprentissage de façon autonome ou dans le cadre d'un groupe.				

Informations jointes :

- ☐ relevé de notes le plus récent ☐ registre d'assiduité ☐ adaptations/PPI

Autres commentaires/notes :

Ce formulaire est disponible au format Microsoft Word à <https://edapps.ednet.ns.ca/eduportal/Login.aspx?lang=2>.

Dossier d'entrevue

Élève : _____

Date : _____

Critères tout à fait d'accord (4) / d'accord (3) / pas d'accord (2) / pas du tout d'accord (1)	4	3	2	1
1. est capable de se fixer des buts personnels				
2. est capable de décrire son style d'apprentissage				
3. comprend les engagements qu'exige le programme O ₂				
4. est capable d'indiquer pourquoi il serait un bon candidat pour le programme O ₂				
5. affiche une bonne compréhension des attentes de l'école				
6. est conscient des possibilités de développement et des avantages sur le plan personnel				

La demande a été reçue et examinée.	☐ Oui ☐ Non
On a invité les parents/tuteurs de l'élève à participer au processus de demande.	☐ Oui ☐ Non
Les parents/tuteurs ont participé au processus de demande.	☐ Oui ☐ Non
On a examiné les informations sur la scolarité en 9 ^e année.	☐ Oui ☐ Non
On a examiné le relevé de notes, le registre d'assiduité et les adaptations / le PPI.	☐ Oui ☐ Non
On a pris en compte les considérations d'ordre démographique ou concernant la culture de la cohorte.	☐ Oui ☐ Non
Autres commentaires/notes :	

Après examen des informations sur la scolarité en 9^e année, du dossier de demande et de l'entrevue, on décide

- ☐ de recommander l'acceptation de cet élève au programme O₂
- ☐ de recommander l'acceptation de cet élève sous conditions (selon le nombre de places disponibles)
- ☐ de recommander que cet élève suive le cours « Orientation 10^e année », le cours « Orientation 11^e année » ou un cours d'éducation coopérative
- ☐ de ne pas recommander cet élève pour le programme O₂

Membres du comité de sélection :

Ce formulaire est disponible au format Microsoft Word à <https://edapps.ednet.ns.ca/eduportal/Login.aspx?lang=2>.

Codes des cours d'éducation coopérative

Note : Il ne s'agit que d'un échantillon des cours d'éducation coopérative. La liste complète est disponible sur PowerSchool.

Éducation en milieu communautaire 10	149143	1 crédit	ouvert
Éducation coopérative 10 ^e année	149142	1 crédit	ouvert
Éducation coopérative 10 ^e année A	149177	½ crédit	ouvert
Éducation coopérative 11 ^e année	149138	1 crédit	ouvert
Éducation coopérative 11 ^e année deux	149157	1 crédit	ouvert
Éducation coopérative 12 ^e année	149139	1 crédit	ouvert
Éducation coopérative 12 ^e année deux	149160	1 crédit	ouvert
Éducation coopérative 12 ^e année trois	149161	1 crédit	ouvert
Éducation coopérative 12 ^e année quatre	149162	1 crédit	ouvert

Résumé des crédits obligatoires pour le diplôme de fin d'études secondaires pour les élèves finissant leurs études en 2011 ou ultérieurement

Crédits obligatoires pour tous les élèves, y compris les élèves du programme « Options et opportunités »	Crédits obligatoires uniquement pour les élèves du programme « Options et opportunités »
• 3 crédits d'anglais ou de français • 1 crédit en beaux-arts • 2 crédits de mathématiques • 2 crédits de sciences • 2 crédits de mathématiques, de sciences ou de technologie • 1 crédit d'histoire canadienne • 1 crédit d'éducation physique • 1 crédit d'études planétaires	• Orientation 10^e année • Orientation 11^e année (½ crédit) • Santé et sécurité au travail 11^e année (½ crédit) • 4 crédits d'éducation coopérative, dont l'un peut être le cours « Éducation en milieu communautaire 10^e année »

Note : Ce tableau n'est qu'un résumé. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous référer à la version provisoire du document *Programme des écoles publiques 2011–2012* (Ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse, 2012) à <http://educators.EDnet.ns.ca>.

Note : Pour obtenir un diplôme de fin d'études secondaires, il faut 18 crédits. Pour obtenir un diplôme du programme « Options et opportunités », il faut 19 crédits.

Accueil des familles des élèves du programme O₂

Auditoire ciblé : élèves du programme O₂ de 10^e et 11^e année et leur famille

Durée : entre une heure et demie et deux heures

Mois : en octobre

Il convient que ce rassemblement se déroule de façon interactive et informelle; bon nombre de familles sont hésitantes et il faut faire en sorte qu'elles se sentent bienvenues. Utilisez les documents produits par l'école et pas seulement les ressources « officielles » du ministère de l'Éducation. Il convient de mettre l'accent sur les familles, leurs besoins et ce qu'elles ont à apporter à la réussite des élèves.

Nous recommandons aux écoles d'envisager d'offrir des aliments et de prévoir la session pour le début de soirée. Les familles seront peut-être plus à l'aise si la session se déroule dans la communauté, par exemple dans un centre communautaire, à la bibliothèque, dans un club philanthropique ou dans un autre édifice appartenant à un groupe communautaire. Il convient de contacter les parents personnellement et de leur offrir de l'aide (par exemple pour le transport) pour participer à la session. Il est recommandé de faire un effort tout particulier afin d'établir une atmosphère chaleureuse et accueillante, par exemple en utilisant les élèves pour l'accueil, en affichant des panneaux indicateurs clairs, en fournissant des macarons avec les noms des personnes, en fournissant des rafraîchissements, des carnets et des crayons. Les écoles peuvent envisager d'offrir un service de garde d'enfants pendant la session.

Il est recommandé d'inclure dans l'équipe de présentation des enseignants du programme O₂, des conseillers d'orientation, des membres du personnel du NSCC, des parents/tuteurs et des élèves. Les administrateurs souhaitent la bienvenue et font les présentations. Il convient que l'équipe de présentation se réunisse après la session pour faire le bilan et préparer les étapes suivantes. Nous recommandons au consultant du conseil scolaire d'aider l'école à organiser le rassemblement, d'enregistrer les délibérations et de faire un suivi pendant le bilan.

Les buts de la soirée peuvent être les suivants :

- faire participer les familles à la vie scolaire
- établir une relation de travail avec l'école
- créer un climat constructif et neutre pour le dialogue avec les familles
- fournir des informations sur le programme O₂
- décrire les rôles du NSCC (Nova Scotia Community College) et présenter ses programmes
- fournir des informations sur l'éducation coopérative, y compris le programme de formation des jeunes apprentis

- faire la promotion du programme « Les parents et l'orientation »
- préparer la participation à venir des familles
- parvenir à une entente sur la marche à suivre pour établir une communication régulière
- répondre aux questions et aux préoccupations des familles.

Les sujets de la soirée peuvent être les suivants :

- compte rendu sur les progrès réalisés par l'école
- composantes du programme O₂
- introduction d'un programme triennal
 - modèle de l'académie
 - santé et sécurité au travail
 - éducation coopérative – rôles, risques
 - étapes importantes pour le NSCC
 - portfolio VieTravail
 - voies de sortie
- plan ou stratégie de communication
- analyse des besoins des familles
 - explorer l'idée d'une école offrant des « services complets »
 - mettre en évidence les obstacles ou difficultés rencontrés
 - mettre en évidence les sources de stress
- contribution que les familles peuvent apporter à la réussite de leur enfant
- attentes de l'école et entente sur l'apprentissage du programme O₂
- choses que l'école a à offrir, par exemple :
 - soutien pour la santé et la mise en forme physique
 - activités parascolaires
 - club pour les devoirs
 - numéro d'aide O₂
 - séminaire sur la gestion du temps
 - réseau de mentors pour l'orientation
 - résolution des conflits
- les parents et l'orientation
 - informations

- exemples d’activités
- engagement des familles
- plan pour l’avenir
 - informations
 - mises à jour sur les progrès des élèves
 - date pour la réunion au deuxième semestre, avec plus d’informations sur l’éducation coopérative
 - date pour une célébration à la fin de l’année, avec les partenaires communautaires
 - activités en groupe (excursions, etc.)
- offre de mise en place de groupes de parents pour la mise en commun des informations, la résolution de problèmes

Lorsque vous structurez la session, il est important de ne pas oublier que le niveau d’alphabétisation peut varier d’une famille à l’autre, qu’elles ont chacune un style d’apprentissage préféré, de déterminer la quantité d’informations nouvelles à fournir et le rythme des présentations. Essayez d’éviter d’utiliser du jargon des sciences de l’éducation, un langage pompeux, de longues présentations et PowerPoint. Si vous distribuez des documents, faites en sorte qu’ils soient courts, visuellement accessibles et utilisent un langage clair et direct. Il faut mettre à la disposition des parents/tuteurs des ressources qu’ils peuvent rapporter à la maison pour les lire. Incluez également dans ces ressources les coordonnées de l’école. Le but le plus important de la soirée n’est pas de fournir des informations, mais de créer une relation constructive avec les familles.

Portrait rapide d'un élève démotivé

Imaginez Jason. Il a 16 ans et va toujours s'asseoir dans un coin en arrière — quand il assiste effectivement au cours. Il préfère rester éloigner des activités, en espérant que, si on ne le voit pas, on l'oubliera. Il vous écoute peut-être; vous n'en êtes pas sûr(e). Il exsude l'ennui par tous ses pores et on a l'impression qu'il est à mille lieues de la salle de classe. Dans ses bulletins, on retrouve fréquemment les termes *passif*, *difficile* ou *ne s'intéresse pas* pour le décrire. Et pourtant, quand vous lui posez une question directement, il répond généralement en s'exprimant bien et sa réponse est raisonnable. Il vous laisse perplexe.

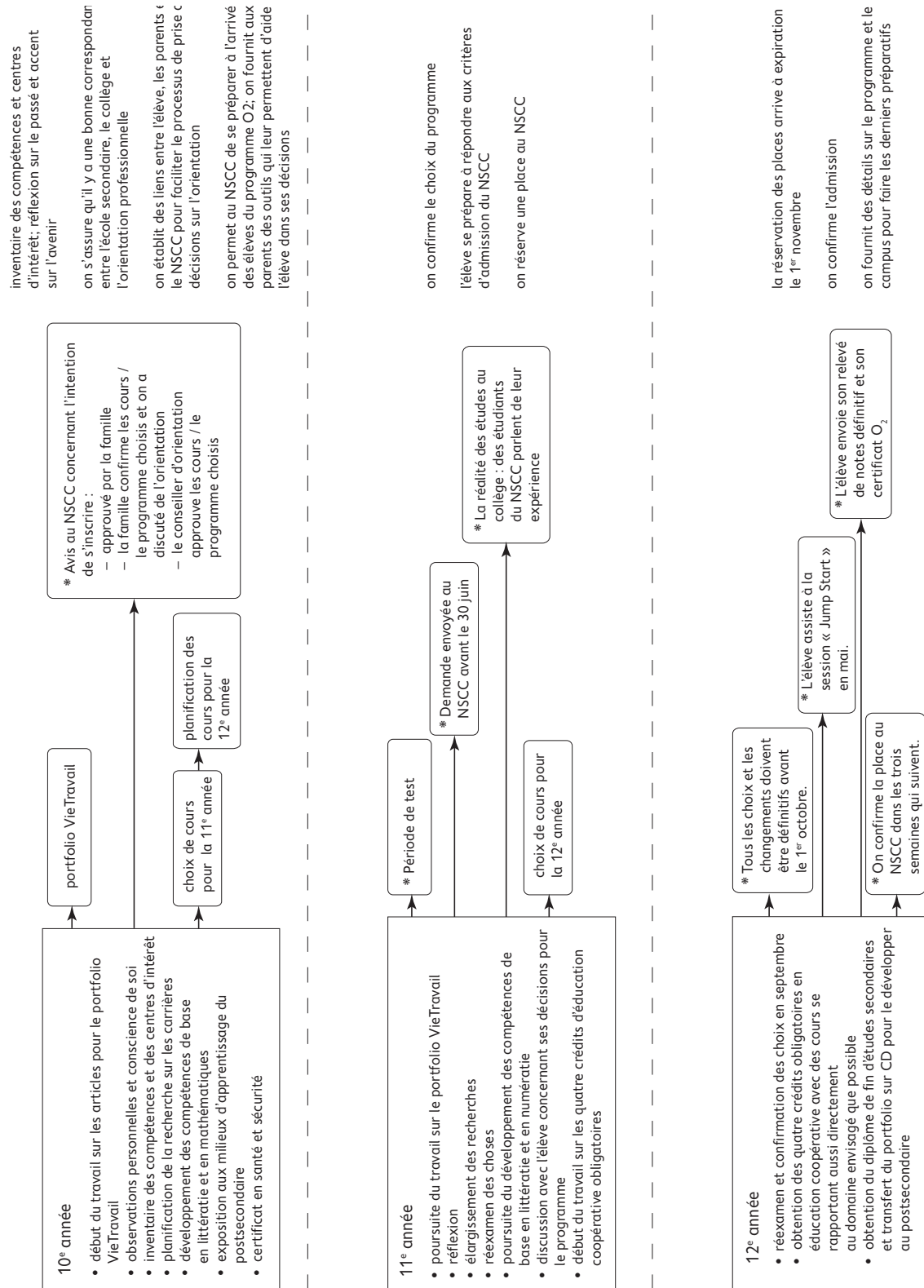
Ce que vous ne savez pas, c'est que Jason adore le cyclisme et rêve de participer au Tour de France. Il s'entraîne tous les jours avec une grande concentration et une grande énergie et passe des heures à perfectionner sa technique et son vélo. Il travaille depuis l'âge de 12 ans chez un réparateur de vélos du quartier. Au cours des deux dernières années, il a également réparé, à titre bénévole, des bicyclettes pour en faire don à un groupe local de soutien aux familles. Vous parlez d'une personne passive qui ne s'intéresse à rien?

Il existe de nombreux élèves comme Jason dans notre système scolaire. Pour diverses raisons, ils ne voient pas de liens de pertinence entre eux-mêmes, leur vie, leur avenir et ce qu'ils vivent au quotidien à l'école. Ce sont des jeunes qui nous mettent au défi de les motiver et quand on a l'occasion d'explorer un peu leur monde à eux, tout d'un coup ils deviennent des jeunes pleins de vie!

Ce document fait référence à de nombreuses ressources qui contiennent elles-mêmes de nombreuses stratégies. En prenant le temps de lire les travaux de recherche et les théories qui sous-tendent ces stratégies, vous arriverez à mieux comprendre pourquoi certaines stratégies fonctionnent, comment apporter des adaptations appropriées et comment créer vos propres structures de soutien pour rendre l'apprentissage plus intéressant et plus pertinent pour tous.

Grâce à la conception et à l'offre d'un programme qui s'appuie sur notre connaissance des élèves, qui établit des liens avec leur monde au-delà de l'école et qui les invitent à participer en tant que partenaires à ce qui se fait dans la salle de classe, on crée des possibilités d'apprentissage vis-à-vis desquelles les élèves ne peuvent pas s'empêcher d'être motivés. En partageant avec eux le contrôle du processus d'apprentissage et en leur donnant la possibilité de s'exprimer, on arrive à utiliser « l'énergie de leurs liens pour explorer le contenu du cours » (CHRISTENSEN, 2000).

Places pour les élèves du programme O₂ au Nova Scotia Community College – Principaux jalons



* Se rapporte à l'admission au NSCC

Bibliographie

n° NSSBB : numéro de l'ouvrage au Bureau des manuels scolaires de la Nouvelle-Écosse

- Association canadienne des troubles d'apprentissage [ACTA] (2012).
www.ldac-acta.ca
- BARR-TELFORD Lynn, François NAULT et Jean PIGNAL (2003), « Miser sur nos compétences : résultats canadiens de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes », Statistique Canada.
<http://www.statcan.gc.ca/pub/89-617-x/89-617-x2005001-fra.pdf>
- BUEHL Doug (2009), *Classroom Strategies for Interactive Learning*, 3^e éd., Newark, DE, International Reading Association Publications. (NSSBB : 19053)
- CHRISTENSEN Linda (2000), *Reading, Writing, and Rising Up: Teaching about Social Justice and the Power of the Written Word*, Milwaukee, WI, Rethinking Schools Publications. (NSSBB : 13366)
- COPELAND M. (2005), *Socratic Circles: Fostering Critical and Creative Thinking in Middle and High School*, Portland, MN, Stenhouse Publishers. (NSSBB : 23943)
- CORBEIL Jean-Pierre (2006), « Le volet canadien de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes de 2003 (EIACA) : état de la situation chez les minorités de langue officielle », Statistique Canada.
<http://www.statcan.gc.ca/pub/89-552-m/89-552-m2006015-fra.pdf>
- Corporate Research Associates Inc. (2005), « The Employment of Youth: An Examination of the Attitudes of Youth and Employers in Nova Scotia Draft Report », Halifax (N.-É.), Corporate Research Associates Inc.
- DAVIES Anne (2007), *Making Classroom Assessment Work*, 2^e éd., Courtenay (C.-B.), Connections Publishing Inc. (NSSBB : 18637)
- GALLAGHER K. (2004), *Deeper Reading: Comprehending Challenging Texts, 4–12*, Portland, MN, Stenhouse Publishers. (NSSBB : 23580)

- GREGORY Kathleen, Caren CAMERON et Anne DAVIES (2000), *Self-Assessment and Goal-Setting*, Courtney (C.-B.), Classroom Connections International Inc. (NSSBB : 223207)
- JOHNSON David, Roger JOHNSON et Edythe HOLUBEC (2002), *Circles of Learning*, 5^e éd., Edina, MN, Interaction Book Company.
- Learning Disabilities Association of Nova Scotia [LDANS] (2012). www.ldans.ca
- MARZANO Robert J., Debra J. PICKERING et Jane E. POLLOCK (2001), *Classroom Instruction That Works: Research-Based Strategies for Increasing Student Achievement*, Alexandria, VA, Association for Supervision and Curriculum Development. (NSSBB : 17143)
- Nova Scotia Community College [NSCC] (2012). www.nsc.ca
- Nouvelle-Écosse – Ministère de l'Éducation (2006), *2005–2006 Statistical Summary*, Halifax (N.-É.), Province de la Nouvelle-Écosse.
- (2012), fiche d'information « Adaptations – Stratégies et ressources », Province de la Nouvelle-Écosse.
<http://studentservices.ednet.ns.ca/sites/default/files/adaptations-fr.pdf>
- (2012), *L'apprentissage en milieu communautaire – Ressource pour les écoles*, Halifax (N.-É.), Province de la Nouvelle-Écosse Province of Nova Scotia.
- (2010), *Programme global d'orientation et de counselling*, Halifax (N.-É.), Province de la Nouvelle-Écosse.
- (2012), *La communauté en tant que salle de classe – Ressource pour les écoles*, Halifax (N.-É.), Province de la Nouvelle-Écosse.
- (2012), « Le portfolio VieTravail ». www.lifework.ednet.ns.ca.
- (2008), *Le portfolio VieTravail pour les élèves de la Nouvelle-Écosse – Ressource pour l'enseignement*. Halifax (N.-É.), Province de la Nouvelle-Écosse.
- (2011), « Les parents et l'orientation », Halifax (N.-É.), Province de la Nouvelle-Écosse. www.parentsascareercoaches.ca
- (2012), *Programme des écoles publiques 2011–2012* (version provisoire), Halifax (N.-É.), Province de la Nouvelle-Écosse.
- (2012), « La transition – Un processus continu », Halifax (N.-É.), Province de la Nouvelle-Écosse.
http://studentservices.ednet.ns.ca/sites/default/files/Transition_FR.pdf
- Nouvelle-Écosse – Ministère de l'Éducation et ministère du Travail et de l'Éducation postsecondaire (à paraître), *Investissons dans la jeunesse! Le mentorat en entreprise – Guide pour les employeurs*, Halifax (N.-É.), Province de la Nouvelle-Écosse.

- Nouvelle-Écosse – Ministère du Travail et de l'Éducation postsecondaire (2010), « WorkIt », Province de la Nouvelle-Écosse. <workitns.ca>
- (2012), « Division de la formation en apprentissage », Province de la Nouvelle-Écosse. <www.nsapprenticeship.ca>
- Office of the Legislative Counsel, Nova Scotia House of Assembly (2011), *Private Career Colleges Regulation Act*. <<http://nslegislature.ca/legc/statutes/privcarc.htm>>
- SMITH M. W. et J. D. WILHELM (2002), *Reading Don't Fix No Chevys: Literacy in the Lives of Young Men*, Portsmouth, NH, Heinemann. (NSSBB : 16582)
- (2006), *Going with the Flow: How to Engage Boys (and Girls) in Their Literacy Learning*. Portsmouth, NH, Heinemann. (NSSBB : 23839)
- Statistique Canada et Ressources humaines et Développement des compétences Canada (2011), « Enquête auprès des jeunes en transition », Statistique Canada. <http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=4435&lang=en&db=imdb&adm=8&dis=2>
- TOVANI C. (2000), *I Read It, but I Don't Get It: Comprehension Strategies for Adolescent Readers*, Portland, MN, Stenhouse Publishers. (NSSBB : 22894)
- ZIMMERMANN Susan et Chryse HUTCHINS (2003), *7 Keys to Comprehension: How to Help Your Kids Read It and Get It!*, New York, NY, Three Rivers Press. (NSSBB : 16631)

